



INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES
ECONOMIQUES DU BURUNDI



DIRECTION GENERALE

TABLEAU DE BORD SOCIAL EDITION 2018



DATE DE PUBLICATION : Décembre 2019

ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,
Tél. : (+257) 22 22 2149/22 22 67 29, 22 21 67 34/35, FAX : (+257) 22 22 26 35,
E-Mail : isteebu@isteebu.bi, isteebubdi@gmail.com, Site Web : www.isteebu.bi

Devise: " *En marche avec les Statistiques Fiables au Service du Développement* "

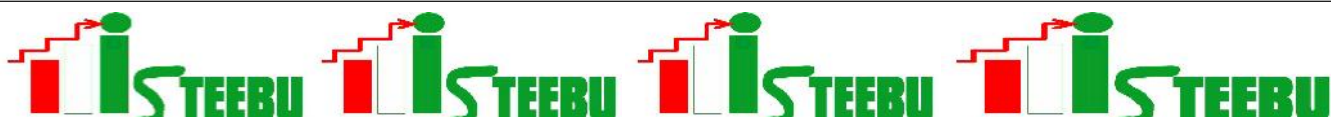


TABLE DE MATIERE

TABLE DE MATIERE	i
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
AVANT PROPOS	1
CHAPITRE I : POPULATION	2
DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION	2
I.1. Volume de la population.....	3
I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques	3
I.3. Fécondité/Natalité	4
I.4. Mortalité et Espérance de vie.....	5
I.4.1. Mortalité dans l'enfance	5
I.4.2. Espérance de vie à la naissance.....	6
CHAPITRE II : SANTE	7
DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE.....	7
II.1. Evolution des indicateurs clés de 2010 à 2018	8
II.2. Evolution des infrastructures sanitaires.....	8
II.3. Comparaison des causes de mise en observation au cours des 3 dernières années	9
II.4. Evolution du personnel de santé	10
II.5. Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel.....	11
II.6. Evolution de couverture prénatale.....	11
II.7. Evolution de la couverture vaccinale	12
II.8. Evolution de Planification familiale	12
CHAPITRE III. EDUCATION	15

DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION.....	15
III.1. Enseignement préscolaire.....	17
III.1.1. Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année.....	17
III.1.2. Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance.....	18
III.1.3. Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance.....	18
III.2. Enseignement fondamental.....	19
III.2.1. Évolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales.....	19
III.2.2. Évolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale.....	20
III.2.3. Évolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....	20
III.2.5. Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire	23
III.2.6. Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire.....	23
III.2.7. Évolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire.....	24
III.2.8. Evolution du taux d'alphabétisation par province, sexe et par année scolaire.....	24
III.3. Enseignement secondaire et/ou post-fondamental.....	26
III.3.1. Général et Pédagogique Public.....	26
III.3.2. Technique et Professionnel Public.....	26
III.4. Enseignement supérieur.....	29

III.4.1.Évolution des données de l'Enseignement Supérieur	29
CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES	30
DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.	30
IV.1. Activités économiques des ménages.....	30
IV.2. Avoirs des ménages	31
IV.2.1. propriétaires de leur logement	31
IV.2.2. Possession de terre et du bétail.....	32
IV.2.3. Possession de moyens de locomotion.....	33
IV.2.4. Possession des moyens de communication et d'information.....	34
IV.2.4. Possession d'autres biens d'équipements.....	36
CHAPITRE V. LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	37
V.1. Logement.....	37
V.1.1. Type de mur.....	38
V.1.2. Type de toit.....	38
V.1.3. Mode d'occupation des logements	39
V.2. Approvisionnement en eau potable.....	40
CHAPITRE VI : ECONOMIE.....	41
V.1. Le Produit Intérieur Brut.....	41
V.2. structure du PIB par secteur d'activité.....	41
V.3. Evolution de la demande	42
VI.4. Commerce extérieur	42
VI.5. Inflation	43
VI.6. Pauvreté.....	44
V.7. Indice de Développement Humain (IDH).....	45

VI.8. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)	45
--	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.1: Évolution de la population	3
Tableau I.2: Structure de la population par groupes d'âges spécifiques	4
Tableau I.3: Indicateurs de la fécondité	5
Tableau I.4: Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe	6
Tableau I.5: Évolution de l'Espérance de vie à la naissance par sexe.....	6
Tableau III.1: Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des élèves par année.	17
Tableau III.2: Évolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance de 2008/09 à 2016/17.....	18
Tableau III.3: Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance.....	19
Tableau III.4: Évolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales	19
Tableau III.5: Évolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale par année scolaire	20
Tableau III.6: Evolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....	21
Tableau III.7 : Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.	21
Tableau III.8: Variation (en %) des données scolaires par rapport à l'année précédente	21
Tableau III.9: Les taux nets de scolarisation par province	22
Tableau III.10: Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire	23
Tableau III.11: Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire	24
Tableau III.12: Évolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire.....	24
Tableau III.13: Évolution du taux d'alphabétisation par province, sexe et par année	25

Tableau III.14: Évolution des données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé	26
Tableau III.15: Évolution des données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.	27
Tableau III.16: Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur par année académique (Public+Privé).....	29
Tableau III.17 : Évolution des effectifs de l'Enseignement Supérieur public.....	30
Tableau IV.1: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence.....	31
Tableau IV.2: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013.....	31
Tableau IV.3: Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence	32
Tableau IV.4: Proportion des ménages possédant de la terre et de bétail par province et par année.....	32
Tableau IV.5: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion	33
Tableau IV.6: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année.....	34
Tableau IV.7: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.	35
Tableau IV.8: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année.	35
Tableau IV.9: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année.	36
Tableau IV.10: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année.	36
Tableau V.2: Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2002, 2006, 2008, 2013 et 2017)	38
Tableau V.3: Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013	39
Tableau V.4: Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013.....	39

Tableau V.5: Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable, 2014 et 2017	40
--	----

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure II.1 : Comparaison du nombre de cas mis en observation par cause pour les 3 dernières années	10
Figure II.2 : Evolution du nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes de 2007 à 2018	13
Figure II.3 : Evolution du nombre de DIU posés de l'an 2000 jusqu'en 2018.....	13
Figure II.4 : Evolution de la quantité de DMPA utilisée de 2005 à 2018.....	14
Figure 2.5 : Evolution du nombre d'implant sous cutané insérés de 2008 à 2018	14
Graphique VI.3: Evolution du taux d'inflation par année.....	44
Graphique VI.4: Evolution de l'incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2006, 2008 et 2014	44
Graphique VI.6: Evolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014).....	45
Graphique V.7: Evolution de l'indice de pauvreté humain par année.....	46

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCG	: Bacille de Calmette Guérin
CHUK	: Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge
CPN1	: Première Consultation Périnatale
CPN2	: Deuxième consultation Périnatale
DTC	: Diphtérie -Tétanos- Coqueluche
EPMS	: Enquête ménage de base pour le suivi et l'évaluation de l'impact de l'appui au système de remboursement du Paquet Minimum de Santé
ESD&SR	: Enquête Sociodémographique et de Santé de la Reproduction
FBU	: Franc Burundais
FTI	: Fasttrack Initiative
IDH	: Indice de Développement Humain
IPH	: Indice de Pauvreté Humaine
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
MSP	: Ministère de la Santé Publique
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PIB	: Produit Intérieur Brut
PPTTE	: Pays Pauvres très Endettés
QUIBB	: Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien Etre
QUID	: Questionnaire Unifié des Indicateurs du Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TMI	: Taux de Mortalité Infantile
TMIJ	: Taux de Mortalité Infanto Juvénile
TNS	: Taux Net de Scolarisation
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT PROPOS

Le Tableau de Bord Social du Burundi est l'une des productions de l'Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi (ISTEEBU). Cette publication qui se veut pérenne est la sixième depuis celle de 2009. Les données contenues dans le document arrivent globalement à l'année 2018.

Le document publie essentiellement les indicateurs sociaux parmi lesquels certains ont été retenus dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté de deuxième génération, des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Objectifs de Développement Durable. Une documentation complète sur les indicateurs est fournie de manière à permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.

Le Tableau de Bord Social est un recueil statistique pratique dont les données primaires proviennent de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique au Burundi.

La Direction Générale de l'ISTEEBU souhaite remercier tous les organismes publics ou privés, les administrations et tous ceux dont le concours a permis l'élaboration de ce document et les appelle à développer davantage ce partenariat pour permettre à l'ensemble des acteurs socioéconomiques de disposer d'une information aussi complète que possible et à jour.

LA DIRECTION GENERALE

CHAPITRE I : POPULATION

Le Burundi connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés. Estimée à 4 031 420 habitants au recensement de 1979, la population est passée de 5 292 766 habitants au recensement de 1990, à 8 053 574 d'habitants en 2008, et elle était estimée à 11 772 322habitants en 2018 selon les projections de la population de 2010-2050.

La population burundaise est jeune : 66 % ont moins de 25 ans dont 49 % ont moins de 15 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 2,7 %. Entre l'EDSB-II 2010 et l'EDSB-III 2016-2017, les moins de 15 ans ont légèrement augmenté de deux points de pourcentage passant de 47 % à 49 %. Il en est de même pour le rapport de masculinité qui est passé de 88 % à 90 %.

Les résultats de l'EDSB-III 2016-2017 sur la taille des ménages montrent qu'un ménage burundais, qu'il soit du milieu rural ou urbain, compte, en moyenne 4,8 personnes. Plus de sept ménages sur dix (71 %) comprennent 3 à 7 personnes.

Les indicateurs de fécondité et de mortalité bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse demeurent encore élevée. L'espérance de vie à la naissance est passée de 46,50 ans en 2007 à 58,5ans en 2016 alors que l'indice synthétique de fécondité est passé de 6,4 enfants par femme à 5,5 enfants par femme (EDSB II 2010 et EDSB III 2016-2017).

DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION

- ❖ Taux brut de mortalité : il mesure le nombre de décès annuels (tous âges confondus) pour 1000 habitants
- ❖ Quotient de mortalité infantile : il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire ;
- ❖ Taux de mortalité infantile : il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an;
- ❖ Quotient de mortalité juvénile: il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire;
- ❖ Espérance de vie à la naissance: c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance;
- ❖ Accroissement démographique (taux d'accroissement): c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations;

- ❖ **Accroissement naturel (taux d'accroissement):** c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès;
- ❖ **Accroissement intercensitaire:** accroissement de la taille d'une population entre deux recensements
- ❖ **Rapport de Dépendance démographique (RD):** c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler.

I.1. Volume de la population

L'effectif de la population du Burundi croît avec le temps. Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et les projections démographiques, le Burundi comptait 4 820 420 habitants en 1979 alors que les projections démographiques donnent 11495438 en 2017. Le taux d'accroissement est de 2,3% pour la période intercensitaire de 1990-2008.

Tableau I.1: Évolution de la population

	2008	2010	2015	2016	2017	2018
Effectifs de la population totale	8 053 574	9 461 117	10933352	11 215 024	11495438	11772322
Hommes	3 964 906	4 667 414	5400269	5 539 815	5678569	5815408
Femmes	4 088 668	4 793 703	5533083	5 675 209	5816869	5956914
Taux d'accroissement naturel (%)	2,3	3,4	2,6	2,5	2,5	2,3

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008, ISTEERU/Rapport de projections démographique de 2010-2050

I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques

Le Burundi, comme tous les autres pays de l'Afrique subsaharienne, a une population très jeune. Environ deux résidents sur cinq sont âgés de moins de 15 ans. Par contre, environ un résident sur cinq fait partie de la population enfants de moins de 5 ans en 2018. Quant aux personnes âgées de 65 ans et plus, elles occupent une part minime dans la population

burundaise soit 1% en 2018. Le rapport de dépendance a connu une augmentation durant la période intercensitaire 1979-1990. Par contre, il a connu une baisse sensible en 2016 et 2018.

Tableau I.2: Structure de la population par groupes d'âges spécifiques

Groupes d'âges	1990	2008	2010	2016	2017	2018
	Effectifs					
Moins de 5 ans	993 138	1 424 016	1 722 486	1 779 378	1 765 527	1 754 490
7-12 ans/6-14ans*	877 985	1 237 011	1 441 165	1 845 153	1 922 851	2 895 034
0-14 ans	2 462 760	3 549 152	4 161 417	4 840 483	4 925 870	5 000 125
15-64 ans	2 621 128	4 195 263	5 055 045	6 084 649	6 265 155	6 451 391
65 ans et +	208 905	221 925	244655	289 888	304 409	320 806
	Proportions en %					
Moins de 5 ans	18,8	17,7	18,2	15,9	15,4	14,9
7-12 ans/6-14ans*	16,6	15,4	15,2	16,5	16,7	24 ,6
0-14 ans	46,9	44,6	44,0	43,2	42,9	42,5
15-64 ans	49,0	52,6	53,4	54,3	54,5	54,8
65 ans et +	4,1	2,8	2,6	2,6	2,6	2,7
RD	101,9	89,9	87,16	81,9	83,5	82,5

Source : RGPH 1979, 1990, 2008 et projections de population 2010-2050

I.3. Fécondité/Natalité

Le niveau de natalité a varié durant la période 2008-2018 : entre la période de 2008 et 2010, le taux brut de natalité a augmenté, passant de 34 à 44,5 naissances pour 1000 habitants. Toutefois, entre 2010 et 2017/2018, ce taux a connu une diminution, passant de 44,5 à 38 naissances pour 1000 habitants.

Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), nous observons le même comportement que la natalité pour la même période; l'ISF a connu une augmentation, passant de 5,8 à 6,6 enfants par femme. Cependant, entre 2010 et 2017/2018, ce taux a connu une diminution, passant de 6,6 à 5,7 enfants par femme.

Tableau I.3: Indicateurs de la fécondité

Libellé	2008			2010			2016/2017			2018		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
TBN (‰)	28,97	34,43	33,88	37,3	45,3	44,5	33	38,5	37,9	33	38,5	37,9
TGFG (‰)	151	160	159	151	209	203	131	188	180	131	188	180
ISF	5,58	6,00	5,95	4,8	6,6	6,4	4,1	5,7	5,4	4,1	5,7	5,4

Source : RGPH 2008, ISTEEBU, Rapports d'EDSB II 2010 et EDSB III 2016/2017

I.4. Mortalité et Espérance de vie

I.4.1. Mortalité dans l'enfance

La mortalité des enfants est, à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, en baisse mais les niveaux sont encore élevés même s'ils sont de loin inférieurs à ceux de 2008. D'une manière générale, le niveau de mortalité a sensiblement diminué entre les années 2008 et 2018 selon les résultats de l'EDS II 2010 et EDSIII-2016/2017. Dans l'ensemble, le taux de mortalité infantile a passé de 103‰ à 47‰ de 2008 à 2018.

Ventilé selon le sexe de l'enfant, le QMI a diminué de 56% chez les garçons alors qu'il a diminué de 58% chez les filles entre 2008 et 2018. Quant aux indicateurs de la mortalité juvénile, les niveaux ont systématiquement baissé dans l'ensemble. Le QMJ est de 55‰, 40‰ et 33‰ successivement pour les périodes de 2008, 2010 et 2018 alors que le TMIJ est de 152‰, 96% et 78‰ successivement pour la même période.

Tableau I.4: Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe

Indicateurs	Masculin				Féminin				Ensemble			
	2008	2010	2017	2018	2008	2010	2017	2018	2008	2010	2017	2018
Quotient de mortalité infantile (‰)	112	-	49	49	107	-	45	45	103	59	47	47
Quotient de mortalité Juvénile (‰)	66	-	33	33	59	-	32	32	55	40	33	33
Quotient de mortalité Infanto Juvénile (‰)	171	-	80	80	160	-	76	76	152	96	78	78

Source : RGPH 2008, ISTEEBU, Rapports EDSBII 2010 & EDSII 2016/2017

I.4.2. Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance est passée de 51 ans en 1990 à 57,6 ans en 2016, ce qui équivaut à un allongement de vie de 6 ans sur une période de 16 ans. La distinction par sexe révèle l'avantage des femmes quelle que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre une perte de 3,8 ans chez les hommes et de 0,1 an chez les femmes entre 1990 et 2008.

Tableau I.5: Évolution de l'Espérance de vie à la naissance par sexe

Sexe	1990	2002	2008	2010	2016	2018
Masculin	49,8	42,7	46,0	-	56,3	56,9
Féminin	51,9	47,1	51,8	-	60,5	61,2
Ensemble	51,0	44,9	49,0	53,66	58,5	59,1

Source : RGPH 1990, 2008, Rapports EDSBII 2010 et rapport de projections démographiques 2016-2050

CHAPITRE II: SANTE

Ce chapitre est un recueil des données collectées au niveau des structures sanitaires du pays et constitue une référence en matière de gestion, de planification, d'orientation, d'évaluation, de suivi et de prise de décision. Sa diffusion répond aux soucis de fournir au public en général et aux acteurs du secteur de la santé, décideurs et partenaires techniques et financiers des informations fiables et de qualité pour la prise de décision.

En effet, les statistiques sur la santé ont pour objectif, entre autres, la connaissance de l'état de santé d'une population et la définition des déterminants de la santé. Elles servent également à appréhender les programmes d'action, à faire des prévisions, à déterminer les régions prioritaires pour mener des plans d'actions d'urgence et enfin à évaluer les projets mis en œuvre.

DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE

- ❖ Couverture en CPN 1 : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période ;
- ❖ Couverture en CPN 2 : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse ;
- ❖ Couverture vaccinale : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée ;
- ❖ Couverture prénatale (CPN) : c'est le nombre de femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé qualifié pendant leur grossesse ;
- ❖ La mortalité maternelle est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle que soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS) ;
- ❖ Le rapport de mortalité maternelle (RMM) : $(\text{Nombre de décès maternels} / \text{Nombre de naissances vivantes}) * 100\ 000$;
- ❖ Pourcentage du budget de l'Etat alloué à la santé : Proportion du budget de l'Etat alloué à la santé.

II.1. Evolution des indicateurs clés de 2010 à 2018

Pour l'année 2017, les chiffres de la majorité des indicateurs ont diminué, comparativement aux années antérieures alors qu'il est constaté une augmentation de la plupart de ces indicateurs pour la période de 2018 comparativement à la période de 2017. Toutefois, les indicateurs sur la couverture vaccinale VAR1, le taux des enfants complètement vaccinés ont sensiblement baissé. Il a été constaté que le taux d'incidence du paludisme ont connu une amélioration en 2018 comparativement à l'année précédente.

Tableau II.1: Evolution des Indicateurs clés de 2010 jusqu' en 2018

Indicateurs	Année								
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'utilisation des services curatifs ambulatoires (CDS)	93,6%	93,80%	131,90%	166,60%	163,00%	162,70%	189,70%	134,23%	162,6%
% accouchement en milieu de soins (CDS + Hôpitaux)	60,70%	70,90%	69,60%	74,10%	76,60%	77,90%	79,80%	79,5%	86,5%
% de couple année protection (PF)	23,90%	26,70%	24,90%	31,10%	25,80%	23,40%	34,50%	36,6%	37,0%
Prévalence contraceptive (avec condoms)	18,90%	21,90%	25,30%	30,80%	34,30%	37,40%	42,50%	35,3 %	
% de femmes enceintes HIV bénéficiaires des services PTME ^[1]	15,70%	38,10%	42,00%	57,90%	72,90%	65,9%	81%	68,73%	77%
Couverture vaccinale Pentavalent 3	89,50%	90,40%	101,70%	98,90%	99,10%	99,90%	100,60%	91,81%	91,3%
Taux de couverture en VAR1	99,20%	101,20%	102,30%	101,00%	95,50%	78,00%	99,90%	90,24%	87,6%
Taux de couverture en ARV chez les enfants ^[1]	15,00%	13,70%	16,00%	17,60%	20,40%	20,20%	25,46%	37,19%	50%
Taux de couverture en ARV chez les adultes ^[1]	45,00%	52,00%	58,00%	61,90%	62,10%	57,30%	71,56%	71,54%	82%
Taux d'incidence du paludisme	32,70%	18,20%	24,70%	47,40%	51,90%	54,90%	84,90%	81,52%	50,3%
Taux de césarienne	3,70%	4,10%	4,30%	4,50%	5,10%	4,70%	5,00%	6,1%	7,8%
Taux de mortalité intra hospitalière	3,10%	2,90%	2,80%	2,70%	2,60%	1,30%	2,10%	1,50%	1,26%
Taux d'enfants complètement vaccinés	98,40%	100,80%	102,70%	99,30%	93,90%	93,40%	98,30%	89%	77%
Taux de détection TPB+ (pour 100.000 hab.)	54	47	46	50	46	41	45	44	40

Source : Annuaire Statistique 2010-2018 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

[1] : CNLS, Spectrum

II.2. Evolution des infrastructures sanitaires

Les données sur les infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité à ces infrastructures. Les Centres de Santé sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burundi. Leur nombre est passé de 653 en 2008 à 1120 en 2018 soit un accroissement de 71,5% durant cette période.

Le nombre d'hôpitaux a également augmenté sur la même période passant de 53 à 109 avec une augmentation de 105,6%.

Tableau II.2: Evolution des infrastructures sanitaires par année

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Centres de santé d'Etat (*)	390	405	423	462	506	524	546	566	568	587	614
Centres de santé privés	263	280	312	344	345	373	409	451	425	493	506
Centres de santé	653	685	735	806	851	897	955	1017	993	1080	1120
Hôpitaux et cliniques d'Etat	36	36	41	41	43	44	44	45	41	44	45
Hôpitaux et cliniques privés	17	17	22	23	25	25	29	28	36	49	64
Hôpitaux et cliniques	53	56	63	64	68	69	73	73	77	93	109

Source : Annuaire Statistique 2008-2018 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.3. Comparaison des causes de mise en observation au cours des 3 dernières années

La première cause de mise en observation au cours des trois dernières années de comparaison est restée le paludisme avec troubles digestifs même si il y a tendance de diminution par rapport aux autres années

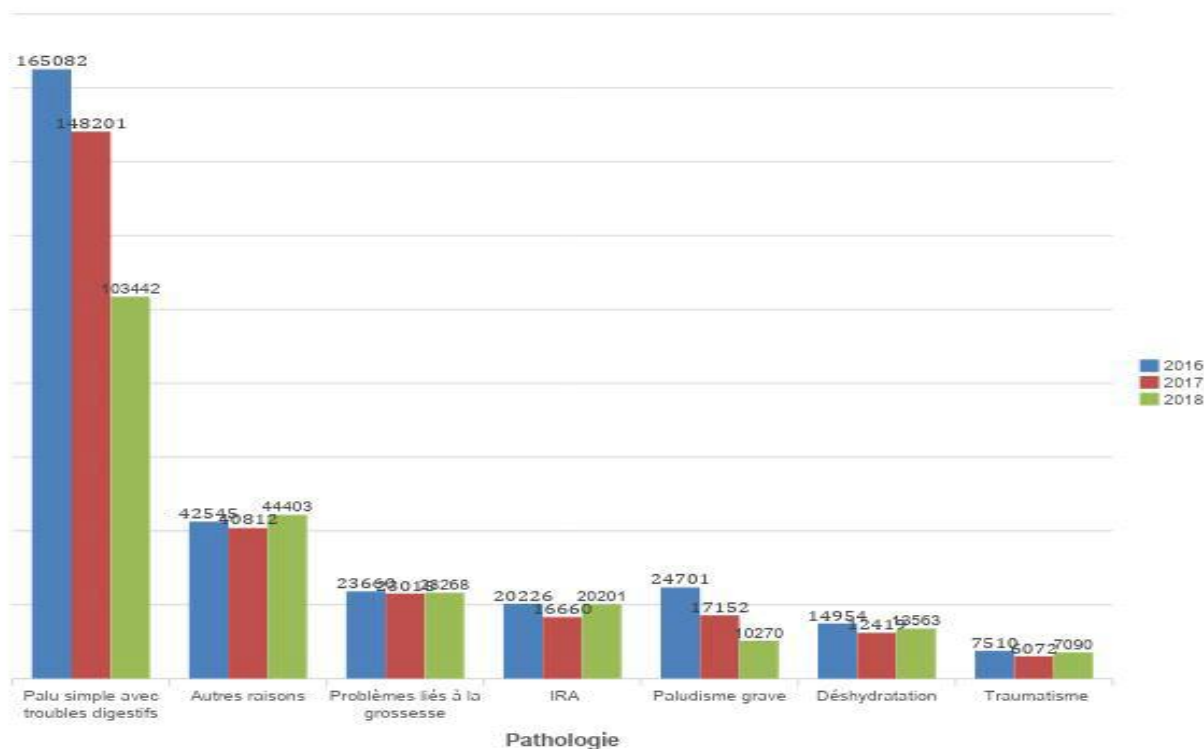


Figure II.1 : Comparaison du nombre de cas mis en observation par cause pour les 3 dernières années

Source : Annuaire Statistique 2014-2016 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.4. Evolution du personnel de santé

Le personnel de santé au Burundi se compose essentiellement de médecins, de Techniciens médicaux, de Techniciens d'assainissement, des infirmiers et des auxiliaires médicaux. Les données y relatives montrent que ce sont les infirmiers qui sont nombreux par rapport à d'autres catégories et que les médecins spécialisés sont les moins nombreux et les effectifs sont restés constant depuis 2014.

Tableau II.3: Evolution du nombre de personnel de santé par année

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médecins spécialistes	40	40	40	75	45	68	21	-	21
Médecins généralistes	317	317	317	343	393	476	418	-	515
Médecins	357	357	357	418	438	544	439	-	536
Infirmiers licenciés							425	-	502
Infirmiers A2	361	1175	1175	1175	-	-	2153	-	2568
Infirmiers auxiliaires A3	2694	2729	1594	1594	-	4018	3442	-	3665

Source : Annuaire Statistique 2008-2016 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA &ISTEEBU_Annuaire Statistique 2014 et 2016.

II.5. Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet de renseigner sur la qualité du personnel de santé dans un pays. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. Ces normes sont fixées à un médecin pour 10 000 habitants et un infirmier d'Etat pour 5 000 habitants. A cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burundi est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS pour les infirmiers soit 1413 habitants/infirmier en 2016. Toutefois, le nombre d'habitants par médecin est en dessous des normes de l'OMS soit 21035habitants/médecin.

Tableau II.4: Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers)

	2014	2015	2016
Le nombre d'habitants par médecin	20865	-	21035
Le nombre d'habitants par infirmier	1542	-	1413

Source : Annuaire Statistique 2014-2016 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.6. Evolution de couverture prénatale

De façon générale sur la période 2010-2016, il a été constaté une augmentation du nombre de femmes enceintes qui font les quatre consultations prénatales recommandées par l'OMS, mais les effectifs ont largement baissé en 2017 avec une augmentation en 2018.

Pour la première consultation prénatale, en 2010, il a été enregistré 453 239 femmes enceintes qui ont fait la CPN1 contre 619 361 en 2016 soit une augmentation de 38,34% pendant cette période. Cependant, une diminution s'observe en 2017 avec 445 077 suivis d'une légère augmentation passant à 455 104 femmes en CPN1 en 2018.

Pour la deuxième consultation, il a été enregistré 323 500 femmes en 2010 contre 359 576 femmes en 2016 soit une augmentation de 11,15% pendant cette période. Cependant, une diminution de 80,36% pour la CPN2 s'observe en 2017 alors que en 2018, il a été enregistré une augmentation de 472,5% des femmes qui ont fait la CPN2.

Pour la troisième consultation, il est compté 270 369 femmes en 2010 contre 303 573 femmes en 2018 soit une augmentation.

La couverture de la quatrième consultation prénatale (CPN4) a baissé pour la période de 2012.

Quant à la consultation prénatale précoce, les données commencent avec l'année 2016 puisque ça a été jugé bon d'ajouter cet indicateur avec cette année. Les résultats montrent que CPN précoce a augmenté depuis 2016 passant de 16 874 en 2016 à 21 380 en 2018 soit une augmentation de 26,7%.

Tableau II.5: Evolution de couverture prénatale

CPN	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CPN1 Précoce	-	-	-	-	-	-	168 749	177650	213380
CPN1	453 239	476 092	467798	511 661	516750	529 662	619 361	445077	454372
CPN2	323 500	384 944	377832	392 299	402486	412 413	359 576	70585	404079
CPN3	270 369	359 618	269762	274 160	285094	316 490	292 329	291783	303565
CPN4	270 369	359 618	183254	114 344	138667	165 504	179 170	183799	207886

Source : Annuaire Statistique 2010-2018 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.7. Evolution de la couverture vaccinale

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup dans le temps et selon le type de vaccin. En effet, entre 2010 et 2016, la couverture vaccinale des enfants de moins d'une année augmente pour tous les vaccins, sauf pour le BCG en 2016 et le Polio III en 2017, pour le Pentavalent en 2012-2013 et 2017, pour le polio III en 2013 et pour le BCG, DTCIII et Polio III en 2017. De manière générale, la couverture vaccinale varie quel que soit le type de vaccin, sachant que le DTCIII a été remplacé par le pentavalent3 depuis 2014.

Tableau II.6: Evolution de la couverture vaccinale par année

Vaccins reçus	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
BCG	341233	368353	354818	356632	367431	388954	380333	363186	392507
Pentavalent/ DTCIII	321408	341108	333593	331871	-	351530	363 896	338993	345649
Polio III	315488	341942	332288	330959	339258	351139	363016	338679	345324
Rougeole	308358	323945	335502	339186	343550	335616	361 216	597604	615867

Source : Annuaire Statistique 2010-2018 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.8. Evolution de Planification familiale

a) Nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes

Le nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes a connu une augmentation de 2007 à 2013 et une diminution est observée de 2014 à 2015. La tendance à la hausse est reprise à partir de 2016.

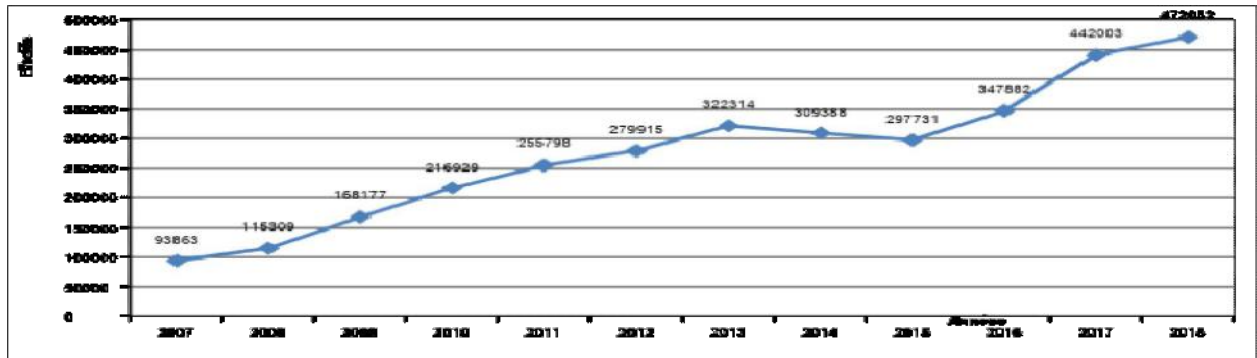


Figure II.2 : Evolution du nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes de 2007 à 2018

Source : Annuaire Statistique 2007-2018 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

b) Nombre des DIU posés

Les DIU posés ont connu une hausse progressive de 2000 à 2006 allant de 1209 à 1838. De 2007 à 2011, il y avait une hausse remarquable allant de 3854 à 35895, mais de 2012 à 2015 on a observé une baisse progressive jusqu'à atteindre 14809. La tendance à la hausse est reprise à partir de 2016, atteignant un effectif de 22261 en 2017 ; mais en 2018, il y a une diminution de 1343.

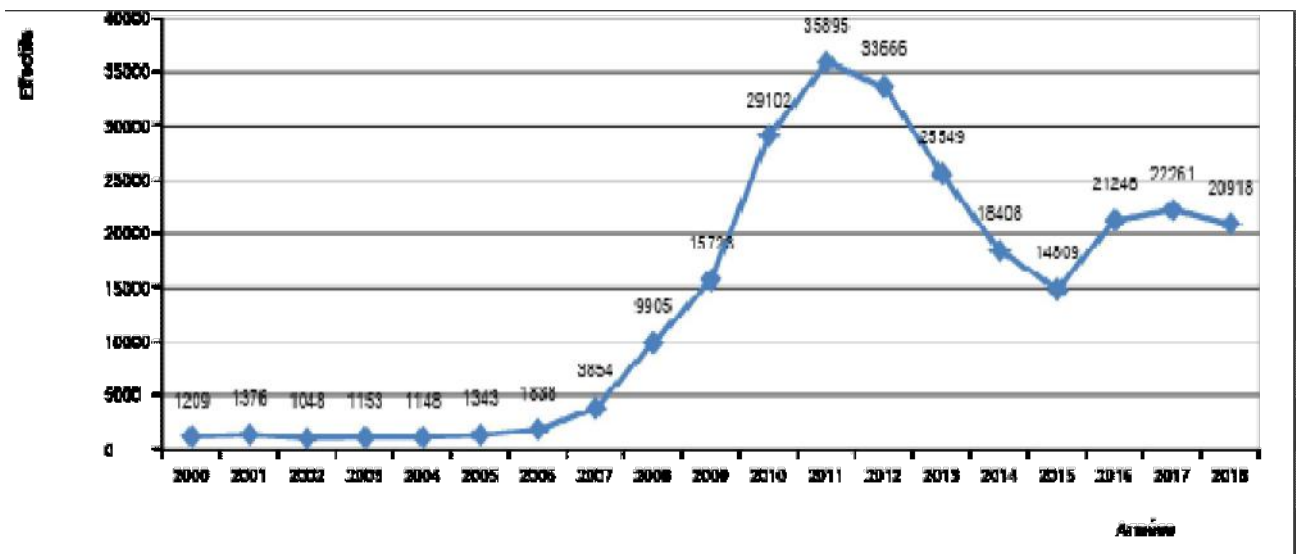


Figure II.3 : Evolution du nombre de DIU posés de l'an 2000 jusqu'en 2018

Source : Annuaire Statistique 2000-2018 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

c) Evolution de la quantité de DMPA utilisée

La quantité de DMPA utilisée a augmenté d'une façon remarquable de 2005 à 2011. Cette allure s'observe également de 2015 à 2018.

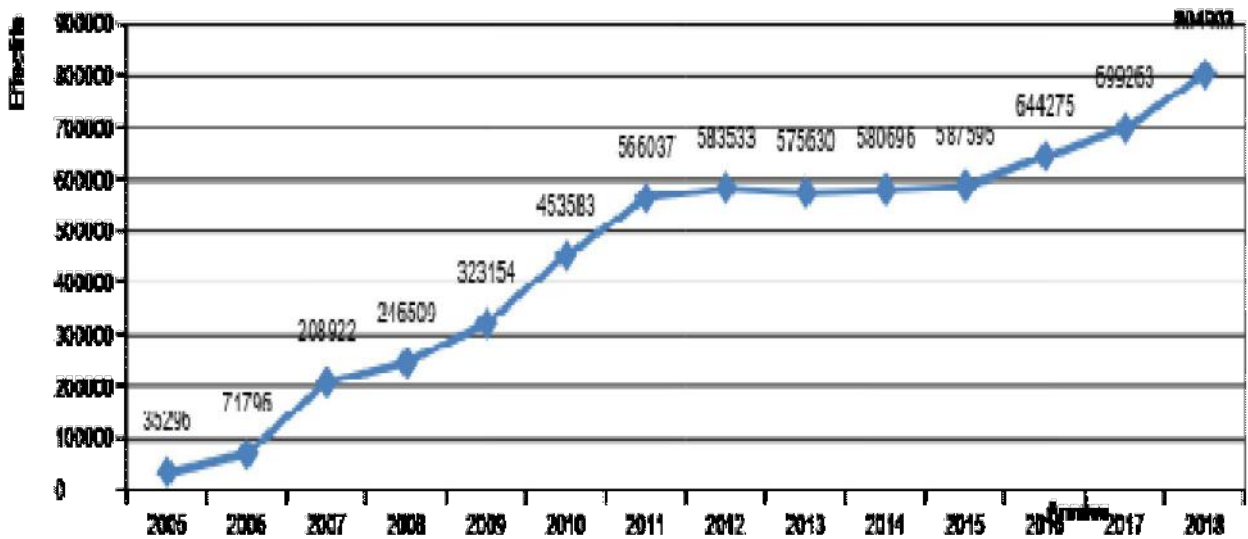


Figure II.4 : Evolution de la quantité de DMPA utilisée de 2005 à 2018

Source : Annuaire Statistique 2015-2018 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

d) Nombre d'implants sous cutané insérés

De 2008 à 2013, le nombre d'implants sous cutané insérés augmente d'une façon satisfaisante allant de 29 à 95128. Une diminution remarquable allant de 95128 à 63756 s'observe de 2013 à 2015. L'augmentation reprend en 2016 à 2018

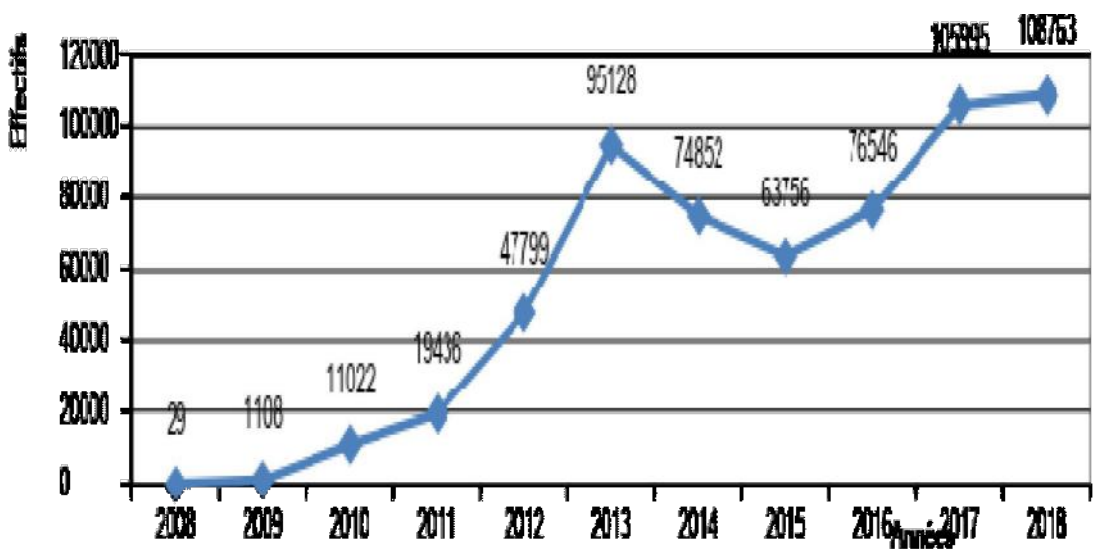


Figure 2.5 : Evolution du nombre d'implant sous cutané insérés de 2008 à 2018

Source : Annuaire Statistique 2010-2018 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

CHAPITRE III. EDUCATION

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement intégral, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle ou pour tous.

Au Burundi, l'accès à l'éducation s'améliore de plus en plus. Au cours de l'année scolaire 2017/2018, le TBA reste toujours au-dessus de 100 (120,2 et 120,8) respectivement pour le TBA (6ans) et pour le TBA (7ans) marquant ainsi une continuité dans le processus de rattrapage amorcé depuis plusieurs années. Cela montre que les enfants admis en 1^{ère} année sont encore en dehors de l'âge légal d'admission.

Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'adéquation de l'offre scolaire et la prise de conscience des parents à scolariser leurs enfants. Cependant, des disparités s'observent dans le système éducatif Burundais. Les infrastructures sont plus concentrées en milieu urbain qu'en milieu rural et certaines provinces battent le record dans la scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général scolarisées au même titre que les garçons : pas de discrimination basée sur le genre dans l'éducation des enfants.

DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION

- École : unité administrative où se déroule l'enseignement ;
- Ratio Élèves/Classe : Nombre moyen d'élèves pour une classe ;
- Ratio Élèves/Maître : Nombre moyen d'élèves pour un enseignant (maître) ;
- Salle de classe : Tout bâtiment rattaché à une école et utilisé pour accueillir une classe ;
- Taux Brut d'Admission : appelé aussi taux d'accès, c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement quel que soit leur âge, rapporté à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle. Dans le calcul du Taux Net d'Admission, la proportion de nouveaux entrants pris en compte sont ceux disposant de l'âge légal d'entrée dans le cycle considéré ;
- Taux Brut de Scolarisation: Rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quel que soit leur âge, sur la population en âge officiel de

scolarisation. Le Taux Net de Scolarisation fait intervenir dans son estimation les effectifs d'élèves ayant l'âge légal pour fréquenter le cycle donné ;

- Taux de promotion: Rapport entre des promus de l'année en cours (Total des élèves d'un niveau d'étude donné retranché du nombre de redoublants) sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- Taux d'achèvement: Rapport entre l'ensemble des certifiés d'un cycle d'enseignement et la population ayant l'âge auquel le programme serait théoriquement achevé, exprimé en pourcentage ;
- Taux de redoublement: Rapport entre les redoublants de l'année en cours sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- Taux d'admission: Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système ;
- Taux d'encadrement: Ce taux est un des principaux indicateurs de la qualité de l'enseignement. Le nombre d'élèves par classe (ratio élèves/classe) ou le nombre d'élèves par maître (ratio élèves/maître) sont les principaux indicateurs de qualité ;
- Taux d'alphabétisation: C'est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population totale de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (UNESCO 1985)

III.1. Enseignement préscolaire

III.1.1. Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année.

Les taux de l'enseignement préscolaire au Burundi restent bas depuis longtemps. En plus, entre 2009 et 2014, les taux de l'enseignement préscolaire ont davantage régressé, puis progressé un peu : le taux brut de l'enseignement préscolaire est passé de 6,2 en 2009/2010 à 4,8 en 2012/2013, soit une diminution de 1,4% au cours de la période des 4 premières années. Le même taux s'est amélioré au cours de l'année scolaire 2016/2017 allant jusqu'à 10.1% soit une augmentation de 5,3%. Le taux net quant à lui est passé de 4,9% pendant l'année scolaire 2009/10 à 2,1% au cours de l'année scolaire 2011/12, soit une diminution de 2,8%. Mais ce taux s'est aussi amélioré au cours de l'année scolaire 2016/2017 allant jusqu'à 8,4% soit une augmentation de 5,6%.

Au cours de la même période, l'effectif des élèves s'est maintenu presque constant, passant de 58243 en 2009/2010 à 52772 en 2012/2013. Cependant l'on observe une légère diminution en 2010-2012. L'effectif est monté en 2013/2014, 2016/2017 et 2017/2018.

Tableau III.1: Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des élèves par année.

Année scolaire	2009 /10	2010 /11	2011 /12	2012 /13	2013 /14	2014 /15	2015 /16	2016 /17	2017/20 18	
TBS	6.22	-	5.5	4.8	6.0	-	-	10.1	10.2	
TNS	4.89	-	2.1	4.6	5.9	-	-	8.4	-	
	Garçons	30 721	21 417	23 235	25 933	42 694	33 390	45 487	49718	54456
	Filles	27 522	21 832	23 507	26 839	43 491	33 582	46 514	50441	53135
	Total	58 243	43 249	46 742	52 772	86 185	66 972	92 001	100159	107591

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2008 à 2014, et Annuaire de l'éducation 2016/2017-2017/2018

III.1.2. Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance

Les tendances à la baisse s'observent au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la période 2009-2013. En effet, on est passé de 1 819 encadreurs en 2008/09 à 1 486 en 2012/2013, soit une diminution de 18.3% au cours des 4 premières années, puis de 1 899 en 2013/14 à 2960 en 2016/17 soit une augmentation de 55,8 % dans 3 ans et une diminution en 2017/2018 allant jusqu'à 2817.

Tableau III.2: Évolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance de 2008/09 à 2016/17.

Année Scolaire	Effectif du personnel			
	Public	Comm.	Privé	Total
2008/09	273	1 308	238	1 819
2009/10	334	950	333	1 617
2010/11	-	-	-	-
2011/12	537	379	502	1418
2012/13	586	354	546	1486
2013/14	775	436	688	1899
2014/15	1021	616	899	2536
2015/16	1042	480	1086	2608
2016/17	1236	513	1211	2960
2017/18	1228	431	1158	2817

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2008-2014 et Annuaire de l'éducation 2014/15, 2016/17 et 2017/18

III.1.3. Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance

Au cours de la période 2008/2009, les structures de l'enseignement préscolaire ont diminué passant de 679 en 2008/09 à 581 en 2011/12. Cette chute est due à la diminution du nombre de structures communautaires. Ces structures, qui avaient pour objectif l'amélioration de l'accès et de la réussite à l'école primaire, régressent continuellement. Néanmoins, on observe une remontée des structures préscolaires à partir de 2012/13 avec 686 en 2012/2013 contre 1573 en 2017/2018.

Tableau III.3: Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance.

Année Scolaire	Structures par statut			Total
	Public	Comm.	Privé	
2008/09	148	445	86	679
2009/10	185	338	92	615
2010/11	-	-	-	-
2011/12	294	156	131	581
2012/13	357	173	157	686
2013/14	467	207	190	864
2014/15	615	275	232	1122
2015/16	713	254	285	1252
2016/17	860	281	337	1478
2017/18	973	260	340	1573

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2008- 2014 et Annuaire de l'éducation 2014/15, 2016/17 et 2017/18

III.2. Enseignement fondamental

III.2.1. Évolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales

Au niveau national, le taux net de scolarisation est maintenu constant variant entre 94% et 95% entre 2009/10 et 2013/14. Cependant l'on remarque une diminution en 2016/2017 et en 2017/2018 allant jusqu'à 68,23% et 75,71% respectivement. Les effectifs d'élèves du primaire actuellement fondamental ont connu un accroissement sensible, passant de 1829385 en 2009/10 à 2427427 en 2017/18, soit un d'accroissement de 32.69% sur toute la période.

Au cours de huit années scolaires, l'évolution du nombre d'enseignants a été plus rapide passant de 35820 à 51051 soit un accroissement de 42.52%. Pendant la même période, le nombre d'écoles et celui de classes ont évolué plus rapidement que le nombre d'élèves. En effet, l'on observe une augmentation de 36.8% et 37.6% en moyenne respectivement pour les écoles et pour les classes contre 32.69% pour les élèves.

Tableau III.4: Évolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales

Année scolaire	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Effectifs d'élèves	1829385	1922424	1956289	1977386	2076355	2164442	2271837	2313818	2427427
Nbre d'écoles	3109	3353	3549	3665	3795	4035	4141	4961	4254
Nbre de classes	22241	24390	26423	27219	29236	31446	33176	33907	35712
Nbre d'enseignants	35820	39441	41181	43744	45826	47949	48521	49252	51051
TNS (%)	94.1	94	94.9	95.4	95.6	-	-	68.23	75.71

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2013/14 et annuaire statistique de l'éducation 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018

III.2.2. Évolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale

Suite aux efforts consentis dans le domaine de l'éducation par les pouvoirs publics et les autres intervenants, les taux nets d'admission en première année primaire/fondamental ont connu des progrès. En effet, le taux d'admission en première année scolaire est passé de 70.7 % en 2009/2010 à 78.9% en 2013/14. Ce taux a sensiblement diminué jusqu'à 55.2% et 54.3% en 2016/2017 et en 2017/2018 respectivement. Les proportions entre les filles et les garçons sont presque similaires.

Tableau III.5: Évolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale par année scolaire

Année scolaire	2009 /10	2010 /11	2011 /12	2012 /13	2013 /14	2014 /15	2015 /16	2016 /17	2017/18
Garçons	-	78,5	82	80	-			55.0	54.1
Filles	68.8	73.5	75.8	78	-			55.5	54.6
Ensemble	70.7	76	78.8	79	78.9			55.2	54.3

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2013/14, 2016/17 et 2017/2018

III.2.3. Évolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.

De façon globale, le rythme de croissance annuel des effectifs féminins a été supérieur à celui des garçons durant la période de 2011 à 2017; Cet écart s'est réduit au cours des quatre premières années scolaires. Il est de 6.0 % pour les filles contre 4.2 % pour les garçons en 2010/11 ; 2.2% pour les filles contre 1.3% pour les garçons en 2011/12 puis 0.5% pour les garçons contre 1.7% pour les filles en 2012/2013 puis 5.0% pour les garçons contre 4.9 pour les filles en 2015/2016 et enfin 7.7% pour les garçons contre 2.1% pour les filles en 2017/2018 . Des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles. Toutefois, les stratégies de scolarisation doivent intégrer la préoccupation globale de relever les taux y relatifs qui restent faibles pour les deux sexes.

Tableau III.6: Evolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.

A/S sexe	Années scolaires								
	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Masc.	920735	959253	972175	976800	1024573	1068538	1122281	1141755	1230660
Fém.	908650	963171	984114	1000586	1051732	1095904	1149556	1172063	1196767
Ensemble	1829385	1922424	1956289	1977386	2076355	2164442	2271837	2313818	2427427

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2013/14 et 2016/2017

Tableau III.7 : Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.

A/S Libellé	2009/ 10	2010/ 11	2011/ 12	2012/ 13	2013/ 14	2014/ 15	2015/ 16	2016/ 17	2017/ 18
Masc.	5.3	4.2	1.3	0.5	4.9	4.3	5.0	1.7	7.7
Fém.	7.4	6.0	2.2	1.7	5.1	4.2	4.9	2.0	2.1
Ensemble	6.3	5.1	1.8	1.1	5.0	4.2	5.0	1.8	4.9

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2013/14 et 2016/2017

Tableau III.8: Variation (en %) des données scolaires par rapport à l'année précédente

	2009 /10	2010 /11	2011 /12	2012 /13	2013 /14	2014 /15	2015 /16	2016 /17	2017/18
Effectifs	6.3	5.0	1.7	1.1	5.5	4.2	4.9	2.0	2.1
Nbre d'écoles	6.9	7.8	14.1	3.2	3.6	6.3	2.6	19.8	-14.2
Nbre de classes	6.9	6.8	9.6	3.0	7.5	7.5	22	2.2	5.3
Nbre d'enseignants	8.1	10.1	4.4	6.2	4.9	4.6	1.5	1.5	3.6
TNS (%)	4.9	-0.1	0.9	0.5	0.2			-	7.48

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2014/15, 2016/17 et 2017/18

III.2.4. Taux net de scolarisation par province en 2017/2018

Le Taux Net de Scolarisation qui est de 86,1 (7-12ans) montre qu'il existe encore des enfants de cette tranche d'âge qui sont non scolarisés et ceux qui quittent l'école prématurément. Les provinces qui ont les TNS les plus bas sont celles de Kirundo (78,9), Muyinga (79,6) et Ruyigi (79,5)

Les chiffres montrent aussi que la politique de scolariser les enfants à partir de six ans se met de plus en plus en œuvre (70,1).

Tableau III.9: Les taux nets de scolarisation par province

PROVINCE	2017/2018					
	TNS (6-11ANS)			TNS (7-12ANS)		
	F	M	F+M	F	M	F+M
BUBANZA	82,4	78,6	80,5	91,3	87,7	89,5
BUJUMBURA	77,4	74,4	75,9	90	87,4	88,7
BUJUMBURA M	91,2	89,3	90,2	91,5	90,9	91,2
BURURI	71,2	70,7	71	88,1	87,9	88
CANKUZO	71,7	68,6	70,1	87,7	83,9	85,8
CIBITOKÉ	65,5	64,7	65,1	88,6	88,4	88,5
GITEGA	70,4	68	69,2	90,1	87,3	88,7
KARUSI	70,4	68,7	69,5	87,2	85,6	86,4
KAYANZA	67	64	65,5	86,6	82,8	84,7
KIRUNDO	60,9	63,1	62	77,5	80,3	78,9
MAKAMBA	72,7	71,8	72,3	92	90,4	91,2
MURAMVYA	69,4	67,5	68,4	91,6	89,4	90,5
MUYINGA	63,5	63,5	63,5	79,4	79,8	79,6
MWARO	73	72	72,5	84,4	83,6	84
NGOZI	71,3	69,8	70,6	86,2	85,2	85,7
RUMONGE	74,1	71,7	72,9	92,7	89,6	91,2
RUTANA	72	71,1	71,5	87,3	85,5	86,4
RUYIGI	67,7	66,9	67,3	79,8	79,2	79,5
Total	70,8	69,4	70,1	86,8	85,4	86,1

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2017/18

III.2.5. Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire

Les inégalités entre filles et garçons ont considérablement baissé au cours des deux dernières années (2016/17 et 2017/18) comparativement aux deux années scolaires 2014/15 et 2015/2016. Par sexe, l'écart s'observe au cours des deux années scolaires 2014/15 et 2015/2016 où le taux est légèrement inférieur pour les filles par rapport à celui des garçons ; mais au cours des deux dernières années scolaires, la situation est inverse. Cependant, au niveau global quelques efforts restent à consentir en matière de scolarisation. Dans l'ensemble, le taux net de scolarisation a augmenté au cours de la période 2009-2016 passant de 94.1% à 97,2% soit une augmentation de 3,1% dans sept ans et une diminution sensible en 2016/17 et 2017/18.

Tableau III.10: Évolution des taux nets de scolarisation par sexe et par année scolaire

A/S	Année scolaire								
	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Féminin	92.5	-	-	-	-	93.8	96.7	69.10	79.5
Masculin	-	-	-	-	-	97.5	97.6	67.35	77.9
Ensemble	94.1	92.3	95	95.4	95.6	95.6	97.2	68.23	78.7

Source : Annuaire statistique de l'éducation 2016/17-2017/2018

III.2.6. Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire

Au cours de la période 2009- 2016, l'indicateur, « ratio élèves/maître » a connu une légère diminution linéaire puis une augmentation en 2017 et 2018 dans les écoles fondamentales ; alors que dans les écoles post-fondamentales, on observe une augmentation dans la période 2009-2012 passant de 34 à 36 élèves par enseignant et une diminution dans la période 2012-2018 passant de 36 à 10 élèves par enseignant.

Au cours de la même période, l'évolution du ratio élèves/classe est similaire à celle du ratio élèves/maître. Cependant malgré cette légère diminution observée dans les écoles fondamentales et post-fondamentales, on constate que les ratios élèves/classe et élève/maître restent élevés dans les écoles fondamentales (de 81 à 79 élèves/classe et de 51 à 58 élève/maître dans la période de 2009 à 2018)

Tableau III.11: Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire

École	Ratio	Années scolaires								
		2009 /10	2010/ 11	2011/ 12	2012/ 13	2013/ 14	2014/ 15	2015/ 16	2016/ 17	2017 /18
Fondamentale	Elèves/ classe	81	79	74	72	74	70	70	74	79
	Elèves/ maitre	51	49	48	45	46	46	47	56.6	58
Post-fondamentale	Elèves/ classe	58	57	55	58	58	52	30	32.74	15
	Elèves/ maitre	34	32	33	36	34	33	14	18.52	10

Source : Annuaire statistiques de l'éducation

III.2.7. Évolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire

Le taux de redoublement est plus important chez les filles que chez les garçons au cours de la période de 2009/10-2012/13 mais important chez les garçons au cours de la période de 2013/14-2017/18. La forte proportion de redoublants témoigne de l'inefficacité du système éducatif Burundais. Au cours de l'année scolaire 2009/10, le taux de redoublement est estimé à 35%, il est de 29.8% en 2012/13 et de 24.2 en 2013/14. Cet indicateur montre que des efforts restent à faire dans l'enseignement primaire malgré l'amélioration observée en 2018 (27.7%).

Tableau III.12: Évolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire

A/S sexe	Années scolaire								
	2009/ 10	2010/ 11	2011/ 12	2012/ 13	2013/ 14	2014 /15	2015 /16	2016 /17	2017 /18
Fille	35.4	-	34.9	30.0	24.3	-	-	12.7	27.9
Garçon	34.7	-	34.3	29.6	24.8	-	-	14.7	28.0
Ensemble	35.0	-	34.6	29.8	24.2	-	-	15.1	27.7

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2016/17

III.2.8. Evolution du taux d'alphabétisation par province, sexe et par année scolaire

Une bonne partie de la population burundaise est analphabète (38.01% en 2018). En effet, en 2008 environ 60 % de la population burundaise ne savait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. Le taux d'alphabétisation est passé de 42.5 % en 2008 à 61.99 en 2018. Cette amélioration est due aux actions entreprises en matière de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des adultes.

De façon générale, les hommes sont plus alphabétisés (65.5%) que les femmes (56.9%) même si la scolarisation est pour le moment accessible à tous les enfants. Le

taux les plus élevés en 2017 se rencontrent les provinces de Bujumbura- Mairie (82.6), Bujumbura (70.5) et Makamba (68.2). Les provinces les moins alphabétisés sont Muyinga (52.3), Karusi (50.2) et Kirundo (48.8)

Tableau III.13: Évolution du taux d’alphabétisation par province, sexe et par année

Année		1990	2008	2013	2017	2018
BUBANZA		33.8	35.8	54.6	61.1	
BUJUMBURA		38.1	45.8	72.6	70.5	
BURURI		49.4	51	62.6	66.1	
CANKUZO		49.3	45.8	63.8	57.6	
CIBITOKÉ		43.2	40.3	58.9	59.3	
GITEGA		42.3	46	60.4	61.2	
KARUZI		33.7	34.1	52.8	50.2	
KAYANZA		34.7	37.4	57.6	64.0	
KIRUNDO		31.9	30.3	53.1	48.8	
MAKAMBA		43.4	44.9	64	68.2	
MURAMVYA		48.5	48.1	69.4	67.4	
MUYINGA		34.9	33.3	47	52.3	
MWARO		51	51.5	66	66.2	
NGOZI		35.5	34.7	63.8	53.9	
RUTANA		33.6	38.4	55.9	59.9	
RUYIGI		37.9	38.1	53.6	54.1	
BUJUMBURA-MAIRIE		73.2	71.1	88.1	82.6	
National	Total	40.5	42.5	61.6	61.7	61.99
	féminin	49	46.8	69.6	65.5	69.6
	Masculin	32.6	38.3	54.7	56.9	54.7

Source: RGPH 1990, RGPH 2008, ECVMB 2013/2014 & ERCVMB 2017 et annuaire statistiques de l’enseignement 2017/2018

III.3. Enseignement secondaire et/ou post-fondamental

III.3.1. Général et Pédagogique Public

D'une manière générale, les données de l'enseignement secondaire général et pédagogique public et privé ont connu une augmentation entre 2008 et 2016, puis une diminution entre 2016 et 2017-2018. Les effectifs des élèves passent de 250478 en 2008 à 463345 en 2016, soit un accroissement positif de 84,9% pendant cette période, mais aussi une diminution entre 2016 et 2018, passant de 463345 en 2016 à 224058 en 2018, soit un accroissement négatif de 51,6% pendant cette période. Même comportement que le nombre d'écoles, de salles de classes et effectifs d'enseignants.

Tableau III.14: Évolution des données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2008	652	4302	1515	5995	7510	103206	147272	250478
2009	816	5107	1837	6984	8821	122850	175500	298350
2010	922	5842	2184	7964	10184	139082	195109	334191
2011	991	6796	2470	8743	11213	160421	212928	373349
2012	1077	7524	2591	9439	12030	192504	241117	433621
2013	1087	7532	2794	9204	11998	203305	239956	443261
2014	1106	8695	3178	10788	13966	216400	239303	455708
2015	1105	8333	3994	13020	16954	218617	224459	443076
2016	1253	8938	3691	12364	16055	229630	233715	463345
2017	1135	7822	3163	10945	14108	183353	185533	368886
2018	1055	7661	2471	8800	11271	175847	165246	341093

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2013/14 et Annuaire de l'éducation 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018.

III.3.2. Technique et Professionnel Public

Quant à l'enseignement secondaire technique et professionnel public, le rythme d'évolution des effectifs d'élèves a été important. En effet, les effectifs ont connu une augmentation entre 2008 et 2018 passant de 8707 à 68831 soit un accroissement de 690.5%. Toutefois, l'évolution de l'effectif d'enseignants n'a pas suivi le même rythme (91.7%) que celui des élèves (690.5%). Sous l'angle de comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs d'élèves pour cet enseignement au cours de la période 2008- 2017 est de l'ordre de 1250.8% pour

les filles et de 473.5% pour les garçons, néanmoins l'effectif des filles reste petit par rapport à celui des garçons.

Tableau III.15: Évolution des données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2007/8	35	205	117	605	722	2431	6276	8707
2008/9	35	205	125	617	742	2532	6570	9102
2009/10	42	217	133	629	762	2641	6863	9504
2010/11	48	229	142	641	783	3000	8797	11797
2011/12	48	229	151	654	805	3000	9243	12243
2012/13	48	229	161	667	828	4150	9055	13205
2013/14	50	286	171	680	851	5605	11158	16763
2014/15	65	342	182	693	875	7060	13261	20321
2015/16	70	438	217	795	1012	8777	16068	24629
2016/17	103	595	222	893	1115	12341	20574	32915
2017/18	297	1817	251	1133	1384	32839	35992	68831

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2013/14 & Annuaire de l'Éducation 2016-2017 et 2017-2018

III.3.1 Effectif d'élèves par niveau, par nationalité et selon le sexe

1. Effectifs d'élèves par statut d'écoles, par niveau d'études, par nationalité et selon le sexe

a) Public

NIVEAU	Burundais		Autres Nationalités		TOTAL	
	F	F+M	F	F+M	F	F+M
1ère Année PF Eco	2941	5141	0	0	2941	5141
1ère Année PF LA	18578	35237	1	2	18579	35239
1ère Année PF Pédag	7313	12151	0	0	7313	12151
1ère Année PF Sc	14869	30963	0	0	14869	30963
1ère Année PF SSH	6872	11636	0	0	6872	11636
1ère EC	516	935	0	0	516	935
1ère LM	7661	17028	0	0	7661	17028
1ère ScA	56	206	0	0	56	206
1ère ScB	5461	13561	0	0	5461	13561
2ème Année PF LA	13216	29601	2	3	13218	29604
2ème Année PF Eco	1865	3729	0	0	1865	3729
2ème PF Pédag	6370	11696	1	2	6371	11698
2ème PF Sc MPT	295	1001	0	0	295	1001
2ème PF Sc. BioCHSc T	9390	21844	0	0	9390	21844
2ème Année PF SSH	3788	7317	0	0	3788	7317
3ème Année PF Eco	98	199	0	0	98	199
3ème Année PF LA	65	223	0	0	65	223

NIVEAU	Burundais		Autres Nationalités		TOTAL	
	F	F+M	F	F+M	F	F+M
3ème Année PF MPT	12	62	0	0	12	62
3ème PF Sc. Bio Chi Sc. T	56	218	0	0	56	218
3ème Année PF SSH	43	95	0	0	43	95
3ème N	5000	9094	1	1	5001	9095
4ème N	4122	8257	0	0	4122	8257
7ème année	25066	46344	21	30	25087	46374
8ème année	20475	36504	5	11	20480	36515
9ème année	21694	37986	7	16	21701	38002
Total général	175822	341028	38	65	175860	341093

b) Privé

Niveau	Burundais		Autres Nationalités		Total F	Total F+M
	F	F+M	F	F+M		
1ère Année PF Eco	166	304	0	1	166	305
1ère Année PF LA	126	235			126	235
1ère Année PF Pédag	24	31			24	31
1ère Année PF Sc	364	714			364	714
1ère Année PF SSH	17	44			17	44
1ère EC	68	115			68	115
1ère LM	285	538			285	538
1ère ScB	203	416			203	416
2ème Année PF LA	161	293			161	293
2ème Année PF Eco	154	291	0	1	154	292
2ème Année PF Pédag	47	64			47	64
2ème Année PF Sc Math Physique Tech	15	25			15	25
2ème Année PF Sc. Biologie Chimie Sc de Terre	329	626	1	1	330	627
2ème Année PF SSH	29	46			29	46
3ème N	43	53			43	53
4ème N	33	58			33	58
7ème année	758	1547	1	2	759	1549
8ème année	773	1584	2	3	775	1587
9ème année	671	1383	2	2	673	1385
Total général	4266	8367	6	10	4272	8377

III.4. Enseignement supérieur

III.4.1.Évolution des données de l'Enseignement Supérieur

Une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible taux d'accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif «d'élitiste». Les effectifs des étudiants ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2011 à 2017(cf. tableau). Selon le sexe, les garçons représentaient 67,08 % de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2011/2012 et les filles 32,92 % mais on note de plus en plus un accroissement de l'effectif des filles passant de 12100 en 2011/12 à 19508 en 2016/2017. Quant à l'évolution des effectifs enseignants, il est constaté une évolution en dents de scie comme le montre le tableau III.17

Tableau III.16: Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur par année académique (Public+Privé)

Libellé Année	SEX E	Nb d'Étudian ts	Nb Abando ns	Nb Redoublan ts	Nb Boursie rs	Nb Étrange rs	Nb Enseignan ts	Nb Diplôm és
2011/20 12	F	12100	ND	ND	ND	ND	113	657
	F+M	36766	ND	ND	ND	ND	864	1844
2012/20 13	F	13938	440	481	1523	640	219	1139
	F+M	44887	1516	1113	4877	2158	1583	3159
2013/20 14	F	9298	276	202	533	245	167	992
	F+M	37872	1103	663	2911	868	1625	3726
2014/20 15	F	12786	202	179	1563	181	221	928
	F+M	51225	974	833	7655	2864	1975	3333
2015/20 16	F	12348	594	420	4117	691	547	3840
	F+M	37266	1891	1588	16462	2084	2646	10462
2016/20 17	F	13926	655	363	4026	593	391	4764
	F+M	40120	2152	1501	16464	1857	3118	12321
2017/20 18	F	15917	403	546	2887	280	498	4316
	F+M	41869	1237	1912	11929	1996	3456	11522

Source : Annuaire statistiques de l'Enseignement supérieur 2017-2018

Tableau III.17 : Évolution des effectifs de l'Enseignement Supérieur public

Libellé Année	SEXE	Nb Étudiants	Nb Abandons	Nb Redoublants	Nb Boursiers	Nb Étrangers	Nb Enseignants	Nb Diplômés
2011/2012	F	2607	ND	ND	ND	ND	77	302
	F+M	15306	ND	ND	ND	ND	508	1231
2012/2013	F	3055	8	11	298	2	59	155
	F+M	17573	23	91	1710	12	399	793
2013/2014	F	3074	4	1	184	1	82	288
	F+M	17815	11	15	617	12	707	1656
2014/2015	F	3852	16	59	597	1	81	258
	F+M	22647	80	313	3561	12	712	1533
2015/2016	F	2365	42	184	2132	6	84	250
	F+M	12203	185	983	11489	65	825	981
2016/2017	F	2249	36	137	2052	2	96	209
	F+M	12224	242	820	11467	17	867	994
2017/2018	F	2511	50	204	1501	2	123	160
	F+M	11694	254	1053	7615	26	720	735

Source : Annuaire statistique de l'enseignement 2017-2018

CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

Le secteur primaire (agriculture et élevage) constitue le pilier de l'économie du Burundi. En effet, ce secteur a généré 34.6% du Produit Intérieur Brut contre 15.0% et 40.9% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire en 2015. Il occupe plus de trois quarts de la population active au cours de l'année 2017. Les biens possédés par les ménages (terres, bétail, voiture, motocyclette, bicyclettes, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.

Avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

IV.1. Activités économiques des ménages

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Burundi. Avec un taux d'occupation de 84%, l'agriculture est l'activité exercée par la plupart des ménages burundais. La proportion des ménages occupés dans l'agriculture est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (91,2% et 33,8% respectivement). Une analyse suivant les types de culture place en tête les cultures vivrières avec un taux d'occupation de 99,8% et les cultures d'exportation occupent les ménages à hauteur de 0,2% seulement.

IV.2. Avoirs des ménages

IV.2.1. propriétaires de leur logement

Au Burundi, la plupart des ménages sont propriétaires de leur logements : plus de 4 ménages sur 5 depuis 2002 jusqu'en 2019.

Tableau IV.1: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence

Milieu	2002	2006	2008	2013	2019
Urbain	47,0	62,9	44,4	50,1	
Rural	95,1	97,2	88,6	96,7	
Ensemble	91,5	93,3	84,5	92,0	91,5%

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB2013-14. ENSNSAB 2019

Il y a cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, si en milieu rural au moins 88% des ménages sont propriétaires de leur logement depuis 2002 jusqu'en 2013, ils sont au plus 63% en milieu urbain au cours de la même période.

Tableau IV.2: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013

Province	2002	2006	2008	2013	2014
Bubanza	91,2	92,7	82,5	93,4	87,0
Mairie de Bujumbura	43,2	56,6	35,2	37,7	37,7
Bujumbura rural	79,6	96,5	84,5	93,1	
Bururi	84,7	94,3	86,7	95,5	
Cankuzo	98,2	99	88,7	97,7	
Cibitoke	94,5	96,1	81,7	88,0	
Gitega	99	94,9	89,9	96,9	
Kayanza	89,8	95,6	93,9	95	
Karuzi	98,6	99,1	89,2	98,2	
Kirundo	95,5	96,9	87,1	95,3	
Makamba	97,7	97,2	84,3	95,7	
Muramvya	93,7	99,1	89,2	99,6	
Muyinga	95,6	97,9	87,0	95,2	
Mwaro	98,5	99,1	92,4	97	
Ngozi	99,4	96,7	87,0	96,7	
Rutana	90,1	98,1	89,1	97,1	
Ruyigi	97,9	98,1	87,8	97,5	

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB 2013-14.

Dans les provinces de résidence, la tendance observé au niveau national est la même en ce qui concerne l'importance des ménages propriétaires de leur logement. Plus de 88% des ménages de n'importe quelle province sont en effet propriétaires de leur habitation en dehors de la Mairie de Bujumbura (37,7%) en 2013. En termes d'évolution, par rapport à 2006, toutes les provinces ont enregistré une baisse de la proportion des propriétaires de logement en 2008 et une reprise de l'accroissement en 2013.

IV.2.2. Possession de terre et du bétail

La proportion des ménages possédant des terres a diminué entre 2006 et 2008 (respectivement 84% et 78%) et a augmenté de 2008 à 2016 passants de 78% à 82.7%. La prise en compte du milieu de résidence fait apparaître que les citadins du fait qu'ils pratiquent très peu l'agriculture et/ou l'élevage sont peu nombreux à posséder des moyens de production comme la terre (35.1% des citadins possédant les terres contre 88.6% de ruraux en 2016). On constate également que dans l'ensemble, la proportion des individus possédant du bétail varie au cours de la période 2006-2016 : une hausse des proportions de la population possédant du bétail a été enregistrée de 2002 à 2008 alors que 2016 a connu une diminution des proportions de la population en possession du bétail.

Tableau IV.3: Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence

Milieu	Terre				Bétail				
	2006	2008	2010	2017	2002	2006	2008	2010	2017
Urbain	36.6	47.3	43.1	35.1	5.2	21.9	-	25.3	19.5
Rural	90.3	83.2	90.0	88.6	28.3	59.9	-	61.9	69.1
Ensemble	84.2	78	85.8	82.7	26.2	55.5	70.1	58.6	63.7

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & RGPH 2008 et EDSBII 2010 & EDSIII 2016/17

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir une disparité entre les provinces quelle que soit l'année. La Mairie de Bujumbura s'illustre par la faiblesse des proportions des ménages possédant de la terre et du bétail. L'explication de cette situation pourrait résider dans le fait que la ville est un milieu non favorable à l'agriculture et à l'élevage. Par ailleurs, dans l'ensemble on relève une tendance à la baisse de la proportion des ménages possédant la terre et le bétail entre 2006 et 2017.

Tableau IV.4: Proportion des ménages possédant de la terre et de bétail par province et par année

Province	Terre				Bétail		
	2002	2006	2008	2017	2002	2006	2008
Bubanza	89,9	81,8	55,5	54,9	8,1	-	-
Mairie de Bujumbura	37,2	25,8	39,1	7,6	4,6	-	-
Bujumbura rural	79,2	90,3	81,6	79,2	6,6	-	-
Bururi	88,3	90,4	81,9	96,2	27,7	-	-
Cankuzo	99,1	93,9	90,5	97,3	39,2	-	-
Cibitoke	93,1	84,7	60,4	60,0	26,9	-	-
Gitega	97,7	89,3	89,4	94,1	34	-	-
Kayanza	98,4	88,3	89,3	97,3	39,1	-	-
Karuzi	92,9	83,5	88,5	92,4	23,1	-	-
Kirundo	93,1	91,9	79,5	94,7	30,2	-	-
Makamba	100	96,5	78,8	82,3	26,3	-	-
Muramvya	97,7	90,5	90,2	97,1	23,8	-	-
Muyinga	95,1	90,6	79,8	92,7	29,4	-	-
Mwaro	98,9	93,3	92,4	98,1	31,8	-	-

Ngozi	97,1	87,3	84,6	89,5	27,7	-	-
Rutana	96,7	94,8	89,2	94,1	33,3	-	-
Ruyigi	98,8	92,7	86,7	89,7	32,6	-	-
Rumonge				77,8			

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & RGPH 2008 et EDSBIII, 2016/17

IV.2.3. Possession de moyens de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, il y a une augmentation des ménages ayant déclaré en posséder au moins une entre 2002 et 2017, particulièrement pour la bicyclette ou vélo : évolution de 10.1% des ménages qui possèdent le vélo entre 2002 et 2017. Pour les ménages ayant déclarés posséder une voiture, on constate une évolution de 1% entre 2002 à 2008 et une diminution de 0.5% entre 2008 et 2017.

Tableau IV.5: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion

Année	2002			2006			2008			2010			2017		
	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo
Urbain	9.3	0.8	10.4	7.2	2.7	14.1	5.9	1.5	9.2	9.6	4.4	19.5	8.3	5.5	14.4
Rural	0.2	0.2	11.7	-	1	10.3	1.1	0.3	11.3	0.1	0.7	20.6	0.3	1.8	21.5
Ensemble	0.6	0.2	10.6	-	1	10.7	1.6	0.4	11.1	0.9	1.1	20.5	1.1	2.2	20.7

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008, ECMB 2013-14 et EDSBIII, 2016/17

La voiture est un bien d'équipement assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède au moins une n'est que 0.3% en 2017. Par contre, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent : 21.5% des ménages ruraux et 14.4% des ménages urbains possèdent au moins une bicyclette en 2017. Beaucoup de provinces frontalières avec d'autres pays se particularisent dans l'utilisation des bicyclettes : au moins 20% des ménages en possèdent en 2013, peut-être à cause des navettes fréquentes entre le Burundi et les pays limitrophes pour des raisons multiples et du coût de ce moyen relativement bas.

Tableau IV.6: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année.

Province	Voiture			Motocyclette			Bicyclette		
	2006	2008	2013	2006	2008	2013	2006	2008	2013
Bubanza	-	1.2	-	1	0.5	0.4	-	13.8	17.7
Mairie de Bujumbura	-	7.5	-	3	1.4	1.9	-	7.3	10.5
Bujumbura rural	-	1.2	-	0	0.2	1.6	-	6.1	8.5
Bururi	-	1.6	-	1	0.3	1.3	-	6.4	8.9
Cankuzo	-	1.1	-	1	0.3	1.2	-	13.9	24.2
Cibitoke	-	1.4	-	0	0.5	2.1	-	8.6	14.7
Gitega	-	1.5	-	0	0.3	0.5	-	11.3	11.5
Kayanza	-	1.0	-	1	0.2	0.8	-	10.6	7.1
Karuzi	-	0.6	-	1	0.2	0.5	-	7.3	11.7
Kirundo	-	1.1	-	1	0.6	1.3	-	14.2	20.6
Makamba	-	1.6	-	1	0.5	1.7	-	20.3	31
Muramvya	-	1.6	-	0	0.2	0.1	-	5.7	4.3
Muyinga	-	1.4	-	1	0.4	2.4	-	13.8	24.3
Mwaro	-	1.1	-	1	0.3	1.8	-	6.7	7.9
Ngozi	-	0.8	-	1	0.5	0.7	-	10.4	12.4
Rutana	-	1.3	-	0	0.2	0.2	-	16.3	21.9
Ruyigi	-	1.1	-	2	0.3	0.2	-	18.5	22.9

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPB 2008 & ECVMB 2013-14

IV.2.4. Possession des moyens de communication et d'information

L'accès à l'information pour la plupart des ménages se fait à travers la radio aussi bien en milieu urbain (54% en 2017) qu'en milieu rural (35% en 2017). Dans l'ensemble, seulement 4,8% des ménages possèdent un poste téléviseur au cours de l'année 2017 alors qu'en 2008, le taux d'équipement en téléviseur est de 2,3%. Toutefois, une évolution non moindre de la qualité de l'accès à l'information est observée entre 2008 et 2013 : on constate des évolutions positive de 1,8% et négative de 6,2% respectivement des ménages possédant des télévisions et ceux possédant des radios.

Tableau IV.7: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.

Année	2008			2013			2017		
	de								
Milieu de résidence	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)
Urbain	61.2	20.7	42	54	33.5	79.6	54	35.1	83.4
Rural	43.1	0.4	4	36.9	0.8	28.7	35	1.1	42.5
Ensemble	44.8	2.3	8	38.6	4.1	33.7	37	4.8	46.9

Source : RGPH 2008, ECVMB 2013-14 et EDSBIII-2016/17

Dans les provinces autres que la Mairie, la radio est possédée par beaucoup de ménages en 2008 et 2013, ce qui n'est pas tout à fait le cas pour la possession d'un poste téléviseur.

Tableau IV.8: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année.

Province	Radio		Télévision		Téléphone (fixe ou mobile)	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013
Bubanza	43,6	28,5	0,9	0,6	6,1	32,5
BujaMairie	62,6	55	26,5	42,5	48,3	86,7
Bujumbura	47,6	44,7	0,8	3	7,6	52,4
Bururi	48,6	39,4	1,3	1,5	9,0	49,4
Cankuzo	42,9	38,2	0,5	0,8	3,7	19,2
Cibitoke	44,1	42,3	0,9	3,9	5,4	38
Gitega	48,4	38,9	1,5	2	6,3	28,5
Kayanza	37,0	36,8	0,3	1,3	3,3	23,9
Karuzi	41,2	32,4	0,8	0,7	2,7	17,1
Kirundo	39,5	35,9	0,5	0,2	3,6	23,6
Makamba	48,0	46,2	1,2	3,5	9,0	41,9
Muramvya	47,3	40,9	0,7	0,7	4,7	29,2
Muyinga	39,3	38,3	0,6	0,6	4,5	24,4
Mwaro	49,8	36,6	0,4	1,4	5,3	35,7
Ngozi	41,5	25,8	0,9	1,8	4,2	25,8
Rutana	44,3	41,5	0,6	0,8	3,8	27,7
Ruyigi	41,4	40,3	0,6	0,6	3,5	17,5

Source : RGPH2008& ECVMB 2013-14

IV.2.4. Possession d'autres biens d'équipements.

Les autres biens d'équipement sont très peu disponibles en 2006 : le frigidaire (possédé par 1,9% des ménages), la cuisinière moderne (1%) et le fer à repasser (8,8%). La possession de ces biens connaît une légère augmentation par rapport à 2002 où les pourcentages étaient respectivement de 0,9%, 0,3%, et 1,4%. Par contre la possession de ces mêmes biens par les ménages a régressé entre 2006 et 2013. Au niveau provincial, la Mairie de Bujumbura vient toujours en tête dans la possession des biens ci-dessus mentionnés (frigidaire, cuisinière moderne, fer à repasser) depuis 2002 jusqu'en 2013

Tableau IV.9: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année.

Milieu de résidence	2006			2013		
	Frigidaire	Cuisinière	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière	Fer à repasser
Urbain	15,7	3,3	41,6	-	0,9	30,2
Rural	0,1	0,7	5,3	-	0	2,8
Ensemble	1,9	1,0	8,8	-	0,1	5,6

Source: QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

Tableau IV.10: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année.

Province	2006			2013		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Bubanza	0,0	0,6	1,8	-	0	1,2
Buja Mairie	19,2	3,8	44,1	-	1,4	37,2
Bujumbura rural	0,0	0,5	5,0	-	0	7,6
Bururi	1,4	0,9	11,3	-	0	4
Cankuzo	0,0	0,6	3,2	-	0	2,9
Cibitoke	0,0	1,0	4,4	-	0,5	6,3
Gitega	1,1	0,8	11,9	-	0	3
Kayanza	0,4	1,1	7,1	-	0	3,6
Karuzi	0,0	0,0	0,9	-	0	1,9
Kirundo	0,0	0,2	1,9	-	0	0,6
Makamba	0,4	1,1	5,7	-	0	6,6
Muramvya	0,0	1,2	4,2	-	0,3	2,2
Muyinga	0,0	1,1	4,5	-	0	3,9
Mwaro	0,0	1,2	8,5	-	0	5,9
Ngozi	0,0	0,2	3,9	-	0	2,8
Rutana	0,0	0,6	5,6	-	0	1,6
Ruyigi	0,0	0,7	3,9	-	0	1,5

Source: QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

CHAPITRE V. LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'habitat au Burundi se caractérise par une prédominance des murs en briques adobes et des toitures en pailles. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural. L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers l'aménagement des différentes sources.

V.1. Logement

Les conditions de logement des ménages burundais se sont légèrement améliorées en ce qui concerne la qualité des murs et des toits, mais demeurent faibles en ce qui concerne la qualité des sols. En 2017, environ 87 % des ménages habitent des logements dont les murs sont de bonne qualité contre 84,1% en 2014, et ce quel que soit le milieu de résidence (voir la note du Tableau pour le détail des matériaux). De même, la qualité des toits s'est améliorée puisque 83,6 % des ménages disposent d'un toit fait de béton/ciment, tuiles ou tôles ondulées, comparé à 78 % des ménages en 2014. Les progrès ont été particulièrement remarquables dans les zones rurales où la proportion des ménages avec un toit de bonne qualité est passée de 76 à 82,1%. En revanche, les matériaux du sol des logements burundais demeurent non améliorés. Seulement 12,6 % des logements burundais disposent d'un sol fait en matériaux améliorés. Ce taux tombe à 6,8 % en milieu rural tandis qu'il s'établit à 67,8 % des logements en zones urbaines.

Tableau V.1 : Évolution des conditions de logement, 2014 et 2017 (% des ménages)

	Burundi		Rural		Urbain	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017
Sols de bonne qualité	15.3	12.6	9.6	6.8	66.5	67.8
Murs de bonne qualité	84.1	87.0	83.0	86.0	94.5	96.3
Toits de bonne qualité	78.0	83.6	76.0	82.1	96.4	97.7

Source: ECVMB 2013-2014 et ERCVMB 2017.

- Note:
- « Sols de bonne qualité » inclut les sols faits de ciment, béton, carreaux ou briques.
- « Murs de bonne qualité » inclut les murs faits de ciment, béton, parpaing ou brique adobe.
- « Toits de bonne qualité » inclut les toits faits de ciment, béton, tuiles ou tôles ondulées.

V.1.1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burundi sont caractérisés par des murs en briques adobes (59,8% en 2008 69,6% en 2013 puis 53,2% en 2017).

En 2008, la proportion des murs d'habitation en briques adobes est de 60% en milieu rural et de 58,1% en milieu urbain contre 72,5% et 46,7% en 2017. Dans ce dernier cas, en plus des briques adobes, il se remarque une prédominance du type de mur en bois/pisé non cimenté (18,6% en 2006, 24,1% en 2008 et 14,6% en 2013).

Tableau V.2: Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2002, 2006, 2008, 2013 et 2017)

Type de mur	Urbain				Rural				Ensemble			
	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017
Brique adobe	61,4	58,1	56,1	46,7	59,6	60,0	71,1	72,5	59,8	59,8	69,6	53,2
Bois/ Pisé non cimenté	7,4	7,1	5,1		19,9	25,9	15,7		18,6	24,1	14,6	
Briques cuites	17,1	27,3	37	44,4	3,5	6,3	8,6	14,5	5,0	8,2	11,4	17,8
Autre	-	-	-	0	-	7,9	4,3	0,7	6,6	7,8	4,1	0,6

Source : QUIBB 2006, RGPH 2008, ECVMB 2013-14 & ERCVMB 2017

V.1.2. Type de toit

Le type de toit utilisé pour un logement dans un milieu donné est aussi bien lié au climat (intempéries) qu'au confort recherché ou moyens matériels possédés par le ménage. En 2008, la préférence est globalement portée vers les toits en paille (36,3%), et dans une moindre mesure vers les toits en tôle (33,3%) et en tuile/ardoise industrielle (27,2%). En 2017, les résultats montrent une préférence des tôles 53.2% et des tuiles 32.6% alors que les maisons en pailles ne représentent que 13.8%.

Par rapport au milieu de résidence, en 2017, il se dégage une prédominance des toits en tôles métalliques (93,6%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en paille/bois (15,4%), les toits en tôle métallique (48.2%), et ceux en tuile locale (36%).

Tableau V.3: Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Type de toit	Urbain				Rural				Ensemble			
	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017
Tôles	81,2	77,9	95,3	93,6	27,2	28,7	73,9	48,2	33,4	33,3	76,0	53,2
Tuiles	13,6	12,9		5,1	25,0	28,7		36	23,7	27,2		32,6
Pailles	2,7	5,8	3,5	1	46,2	39,1	25,3	15,4	41,3	36,3	23,2	13,8
Autres	2,5	3,4	0,2	0,1	1,6	3,5	0,4	0,1	1,6	3,5	0,4	0,1

Source : QUIBB 2006, RGPH 2008, ECVMB 2013-14 & ERCVMB 2017

V.1.3. Mode d'occupation des logements

Trois principaux modes d'occupation des logements existent au Burundi : la propriété, la location, et l'hébergement gratuit. La propriété est de loin le mode d'occupation le plus important en milieu rural (88,6% et 96,6%) contre 44,4% et 50,1% en milieu urbain, respectivement en 2008 et 2013. Ces proportions étaient respectivement de 97,2% et 62,9% en 2006 et de 95,1% et 47% en 2002. Au regard des multiples difficultés d'accès à la parcelle pour le logement et à sa mise en valeur, la location reste le mode d'occupation pour un bon nombre de ménages urbains. En effet, en milieu urbain, 42,9% des ménages sont locataires de son logement contre seulement 5,6% et 2% en milieu rural respectivement en 2008 et 2013. Entre 2006 et 2008, la location a plus que doublé pendant que le logement gratuit a presque triplé. Néanmoins, les deux derniers modes d'occupation ont rechuté en 2013 (6,1% pour le mode en location et 1,5% pour celui d'un logement gratuit).

Tableau V.4: Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Mode d'occupation de logements	Urbain				Rural				Ensemble			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Propriétaire	47	62,9	44,4	50,1	95,1	97,2	88,6	96,6	91,5	93,3	84,5	92
Locataire	46,3	31,3	45,5	42,9	3,0	1,2	5,6	2,0	5,7	4,6	9,3	6,1
Logement gratuit	6,5	4,9	7,2	5,3	1,7	0,9	3,5	1	2,4	1,4	3,9	1,5
Autres	0,1	0,9	2,7	1,5	0,2	0,7	2,3	0,1	0,2	0,7	2,3	0,4

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH2008 & ECVMB 2013-14

V.2. Approvisionnement en eau potable

L'accès à l'eau potable a fait quelques progrès, principalement l'accès aux sources protégées. Moins de ménages ont accès au réseau de distribution d'eau mais l'accès à des sources d'eau protégées a augmenté. Au cours de la période 2014-2017, l'accès au système de canalisation d'eau et à un robinet situé dans le logement ou chez un voisin a diminué (voir Tableau ci-dessous). En revanche, la proportion de ménages ayant accès à une source d'eau protégée telle qu'une canalisation et un robinet publique, un puits commun équipé d'une pompe, ou une source naturelle protégée a augmenté. La part de ménages n'ayant accès qu'à une source d'eau non protégée et donc exposée à tout type de contamination est passée de 19 % en 2014 à 10,2 % en 2017. Seulement 1,5 % des ménages urbains ont principalement accès à ce type de source d'eau boisson contre 11,1 % des ménages ruraux en 2017.

L'accès à l'eau potable varie entre les régions et une part importante de la population vivant en dehors de Bujumbura-Mairie continue à s'approvisionner en eau des sources non protégées. La capitale est bien connectée au système de distribution d'eau potable avec 62 % des ménages contre moins de 10 % des ménages pour chaque région (Figure V.9). A l'inverse, les autres régions du pays connaissent des difficultés d'accès à l'eau potable. Ainsi, 19 % des ménages de la région Sud s'approvisionnent en eau des sources non protégées en 2017. Au niveau national, d'importants progrès ont été réalisés entre 2014 et 2017 puisque la part de la population ayant accès à des sources d'eau protégées a augmenté.

Tableau V.5: Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable, 2014 et 2017

Type de source	Burundi		Rural		Urbain	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017
	Accès à l'eau potable					
Adduction ou canalisation	14.2	7.9	8.0	2.8	70.1	56.3
Source aménagée ou protégée	66.8	81.9	71.2	86.1	27.3	42.2
Source non aménagée ou non protégée	19.0	10.2	20.8	11.1	2.6	1.5

Source: ECVMB 2013-2014 et ERCVMB 2017.

CHAPITRE VI : ECONOMIE

V.1. Le Produit Intérieur Brut

Calculé selon le Système de Comptabilité Nationale de 1993, le PIB aux prix de l'année précédente est passé de **1539,1**milliards de FBU en 2007 à **5052,5**milliards de FBU en 2017, Soit le taux d'accroissement de 228,3%. A prix courant, le PIB en 2008 est de 1911,1 milliards de FBU contre 5562, 3 milliards en 2017 Soit le taux d'accroissement de 122,4%.

Le poids de l'activité informelle dans l'économie reste très élevé au cours de la période de 2008 à 2016 et l'évolution de la production dans ce secteur est importante.

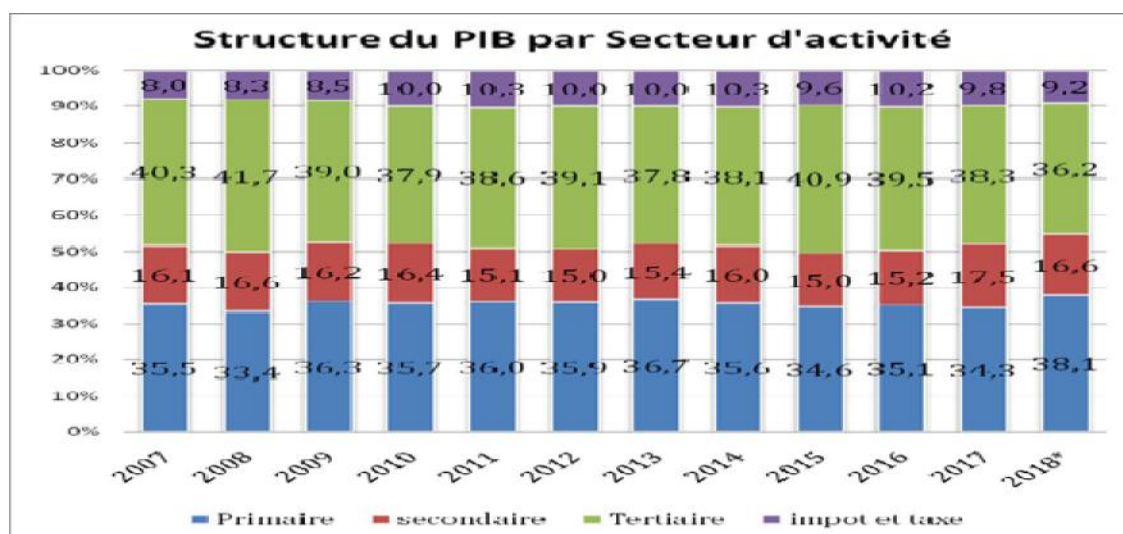
En effet, la valeur de la production informelle est de 2002,9 milliards de FBU en 2008 contre 5337,8milliards de FBU en 2016. La valeur ajoutée dans le PIB a néanmoins connu une légère augmentation d'une année à l'autre au cours de cette même période.

La consommation finale (celles des ménages et de l'administration publique) est passée de 2172,0 milliards de FBU en 2008 à 5777,3 milliards de FBU en 2017(en valeur courante). Ce constat est le même pour l'investissement qui a connu une progression significative de 2008 à 2016 en passant de 239,2 milliards FBU à 855,1 milliards FBU (en valeur courante).

V.2. structure du PIB par secteur d'activité

Analysée par secteur d'activité, l'activité économique est caractérisée, depuis un certain temps, par une dominance du secteur tertiaire (le secteur des services), qui oscille au tour de 40% du PIB. Le secteur primaire représente, en moyenne, 35%. Le secondaire lui, est resté presque constant, autour de 16% du PIB réel. L'imposition reste dans les normes avec une moyenne de 10%

Graphique 1 : Structure du PIB en volume par secteur d'activité(en %)

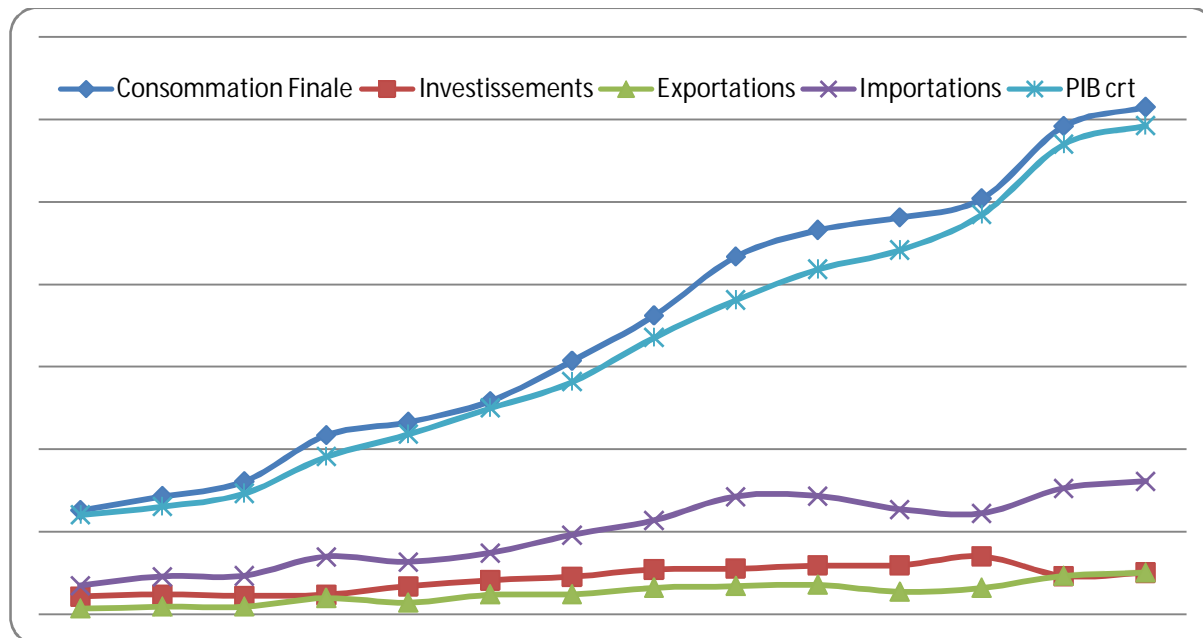


Source : Comptes de la nation, ISTEEDU

V.3. Evolution de la demande

Du côté de la demande, la consommation finale reste la principale composante de la demande finale avec un poids dans le PIB réel se situant à plus de 100% en 2010.

Graphique 2 : Evolution des principaux emplois du PIB



Source : ISTEERU, Comptes nationaux, base 2005

La balance commerciale continue à être déficitaire en raison des importations qui croient plus vite que les exportations.

La supériorité de la consommation finale par rapport au PIB est expliquée par le fait que les burundais consomment beaucoup plus qu'ils ne produisent (insuffisance de la production intérieure) et sont donc obligés de faire recours aux importations, malgré le faible poids des exportations dans les échanges extérieurs, d'où la balance commerciale est toujours déficitaire et le commerce extérieur qui contribue toujours négativement à la croissance du PIB.

VI.4. Commerce extérieur

Entre 2008 et 2013, les exportations ont augmenté à peu près de 24% avant de diminuer en 2014 de 28% par rapport à l'année précédente. Mais si cette progression des exportations est remarquable, elle doit être relativisée au regard de la poussée encore plus forte des importations qui ont connu une augmentation de 144% de 2006 à 2013.

Entre 2014 et 2015, les exportations ont diminué à peu près de 23,17% avant de d'augmenter de 46,65% entre 2015-2017 et en 2014 de 13,97%. En 2015, les importations et les exportations ont diminué considérablement par rapport à 2014 soit une baisse de 15% pour les importations et celle de 26% pour les exportations pour augmenter de nouveau en 2016 et 2017. La balance commerciale reste déficitaire jusqu'en 2017.

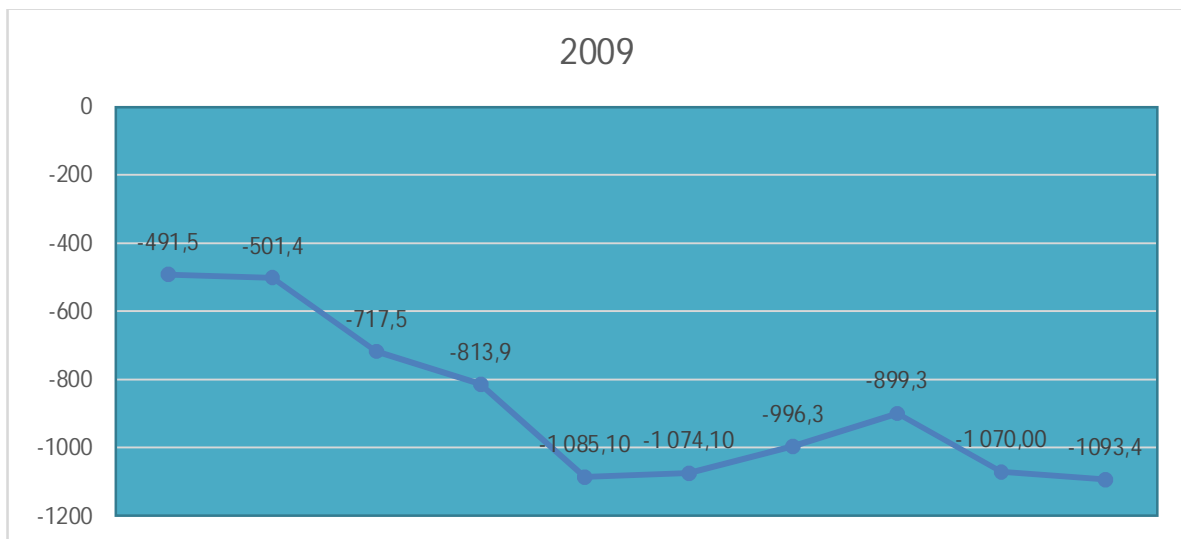
Graphique VI.1: Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
(3)Exportation nette (1)-(2)(deficit commercial)	-491,5	501,4	717,5	-813,9	-1 085,1	-1 074,1	-996,3	-899,3	-1 070,0	-1093,4
(1)Exportations	145,2	242,8	246,8	326,0	345,4	362,4	278,4	325,4	408,3	321,3
(2)Importations	636,7	744,2	964,3	140,0	1 430,5	1 436,5	274,7	1 224,7	1 478,3	1414,7

Source : bulletin trimestriel du commerce extérieur, ISTEEBU

En considérant la période de 2009 à 2018, la balance commerciale a été toujours déficitaire chaque année. Le déficit s'est beaucoup aggravé au fil des années suite à la hausse des importations plus importantes que les exportations. L'année 2014 a été marquée par un changement de tendance avec une réduction sensible du déficit commercial de 376,8 milliards de FBU par rapport à 2011 (250,5 milliards de FBU). En 2015, la tendance reste la même vu que le déficit commercial a baissé de 92,2 milliards par rapport à l'année précédente, le changement survient en 2016 et 2018.

Graphique VI.2: Evolution du déficit commercial par année

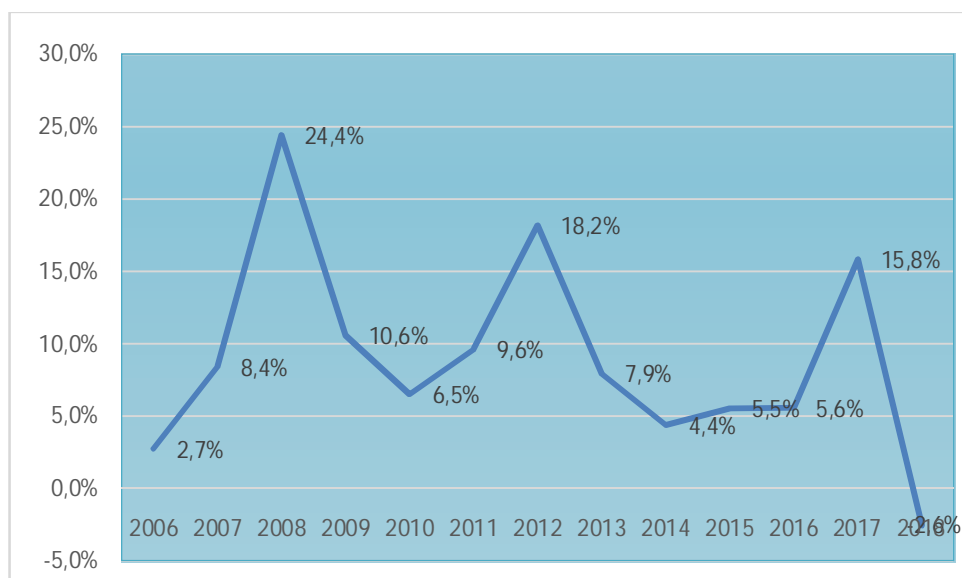


Source : bulletin trimestriel du commerce extérieur, ISTEEBU

VI.5. Inflation

Au cours de la période 2006-2008, ce taux a connu une augmentation de 21,7% passant de 2,7% à 24,4% puis une diminution 17,9% entre 2008-2010. Une augmentation de ce taux est remarquée en 2008, 2012 et 2017 avec des taux successifs de 24,4%, 18,2% et 15,8% contre 2,6% en 2017. Il a été constaté une diminution remarquable du taux d'inflation 18,4% en 2017-2018 passant de 15,8% à - 2,6%

Graphique VI.3: Evolution du taux d'inflation par année

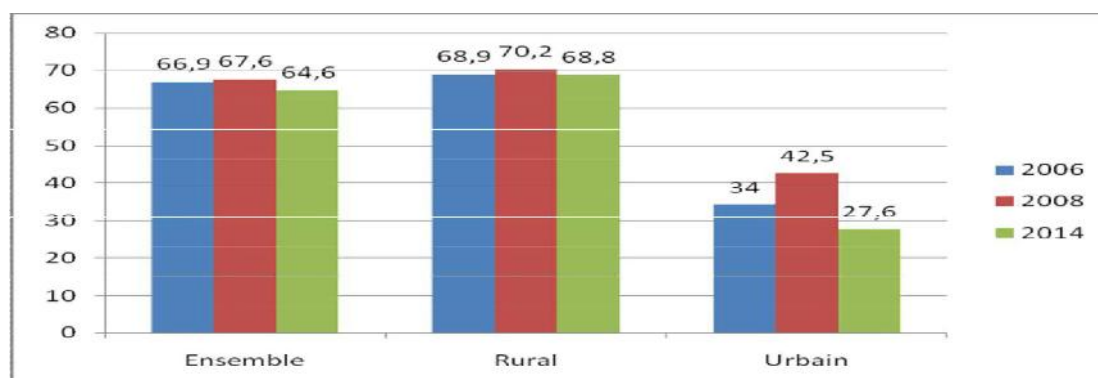


Source : Indice Nationale des Prix à la consommation, ISTEERU

VI.6. Pauvreté

En 2006, le seuil de pauvreté monétaire était de 247 123 FBU et 191 348 FBU par personne et par an respectivement en milieu urbain et rural. En simulant les résultats de l'enquête QUIBB réalisée en 2006 aux résultats du RGPH 2008, on remarque qu'en 2008 ; 67,6% de la population burundaise vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec 70% qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire contre 42,5% en milieu urbain. En 2014, on constate qu'il y a eu amélioration par rapport à l'année 2008 puisque le taux de pauvreté est de 64,6. C'est pareil pour le milieu rural et le milieu urbain où on a respectivement 68,8 et 27,6.

Graphique VI.4: Evolution de l'incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2006, 2008 et 2014



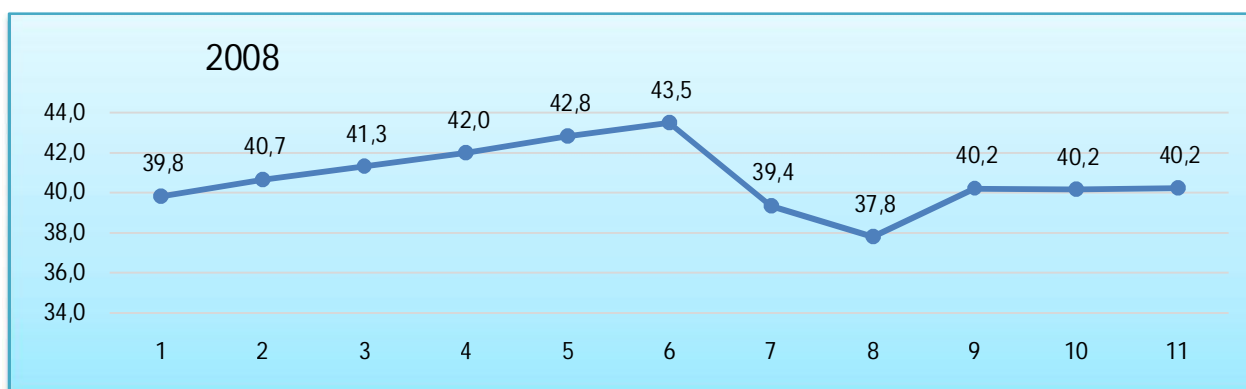
V.7. Indice de Développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et enfin la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

IDH a augmenté sensiblement entre 2008 et 2013. Il a connu une hausse de 3,7% passant de 39,8% à 43,5% sur cette période.

Un autre constat est la baisse de cet indice de 2013 à 2015 avec une réduction de 5,7% pour se stabiliser à partir de 2016 mais il est important de signaler qu'il y eu un changement dans la méthodologie de calcul de l'indice (jusqu'en 2013, on utilisait la moyenne arithmétique, après cette date, on utilise la moyenne géométrique) et cela pourrait être un des facteurs de la diminution de ce dernier.

Graphique VI.6: Evolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014)



Source : Document des indicateurs de Développement Humains, ISTEERBU

VI.8. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble).

L'IPH a connu une augmentation entre 2008 et 2011 passant respectivement de 43,65% à 46,10% avant de connaître une baisse de 27,07% au cours de la

période 2012-2015. Une autre augmentation s'observe entre 2015 et 2016 passant de 18,99% à 26,35% soit une augmentation de 7,46%. Il faut aussi signaler qu'il y a eu un changement de méthode dans le calcul de cet indice et cela affecte le niveau de cet indice à partir de 2014.

Graphique V.7: Evolution de l'indice de pauvreté humain par année.



Source : Document des Indicateurs de Développement Humains, ISTEEDU